

***Consultations relatives aux services d'établissement à l'emploi des
jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique***

pour

Le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) de la Société
Nationale de l'Acadie (SNA)

Rapport soumis

Par

JGV CONSULTANTS INC.
125, RUE NATHALIE
DIEPPE, N.-B.
E1A 8V1



En collaboration avec

Donald DesRoches et Marcelle Dugas

Mars 2023

Table des matières

INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1 — CONTEXTE ET BIEN-FONDÉ DU PROJET	4
1.1 Origines et bien-fondé du projet	4
1.1.1 Origines du projet	4
1.1.2 Bien-fondé du projet	4
1.2 Description du projet	5
1.2.1 But du projet	5
1.2.2 Objectifs du projet	5
1.2.3 Principaux constats de la première phase	7
CHAPITRE 2 — MÉTHODOLOGIE DES CONSULTATIONS	8
2.1 Méthodologie adoptée pour la tenue des consultations	8
2.1.1 Approche privilégiée et déroulement des consultations	8
2.1.2 Quelques concepts clés pour une interprétation commune	9
2.2 Difficultés rencontrées	10
CHAPITRE 3 – IMMIGRATION FRANCOPHONE AU CANADA ATLANTIQUE	11
3.1 Contexte de l’immigration francophone en milieu minoritaire au Canada atlantique	11
3.1.1 Perspective provinciale	12
3.1.2 Perspective de la personne immigrante elle-même	12
3.1.3 Principaux enjeux de l’immigration francophone en milieu minoritaire	13
3.1.4 Particularités des jeunes personnes réfugiées	13
3.2 Faits saillants des consultations auprès de fournisseurs de services à l’emploi	14
3.2.1 Faits saillants communs du Canada atlantique francophone	14
3.2.2 Quelques réalités spécifiques à chacune des provinces	17
3.3 Principaux écarts entre les besoins et les services	17
RECOMMANDATIONS	19
CONCLUSION	22
Annexe A : Sensibilisation — Faits saillants et principaux constats de la Phase 1	23
Annexe B : Guide d’animation auprès des fournisseurs de services à l’emploi	27
Annexe C : Guide d’animation auprès de jeunes personnes réfugiées francophones	29
Annexe D : Bilan des consultations à l’Île-du-Prince-Édouard	32
Annexe E : Bilan des consultations au Nouveau-Brunswick	37
Annexe F : Bilan des consultations en Nouvelle-Écosse	42
Annexe G : Bilan des consultations à Terre-Neuve-et-Labrador	47
Annexe H : Organismes et jeunes personnes réfugiées consultés par province	52

INTRODUCTION

Ce rapport confirme la réalisation du mandat confié à la firme JGV Consultants Inc. par le Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF) de la Société Nationale de l'Acadie (SNA) pour la tenue de consultations relatives aux services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique. Ces consultations s'inscrivent dans le cadre de la phase 2 du Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique.

Ce rapport confirme la réalisation du mandat confié à la firme JGV Consultants Inc. par le CAIF de la SNA.

Les consultations avaient pour but d'identifier les écarts dans les services d'établissement liés à l'emploi pour les jeunes personnes réfugiées de 15 à 30 ans. Le travail s'est échelonné sur une période de 6 semaines couvrant les 4 provinces du Canada atlantique, soit : Île-du-Prince-Édouard (IPÉ), Nouveau-Brunswick (NB), Nouvelle-Écosse (NE) et Terre-Neuve-et-Labrador (TNL). Les consultations visaient, d'une part, les fournisseurs de services, et d'autre part, les jeunes personnes réfugiées francophones.

Le rapport s'articule autour de trois chapitres principaux auxquels s'ajoutent les recommandations et la conclusion. Les recommandations ont pour but d'améliorer les services en faveur du soutien en matière de transition d'emploi pour les jeunes personnes réfugiées francophones en se référant aux résultats des consultations et au rapport de recherche réalisée dans le cadre de la première phase du projet.

Le premier chapitre intitulé « Contexte et bien-fondé du projet » est divisé en trois parties. La première partie touche au contexte en rappelant les origines du projet et son bien-fondé. La deuxième partie offre une description du projet en ce qui a trait aux objectifs des deux phases du projet et de leur complémentarité. La troisième partie discute des facteurs externes et internes à l'immigration francophone au Canada atlantique.

Le chapitre 2 intitulé « Méthodologie et approche des consultations » est divisé en 3 parties. La première partie présente la méthodologie adoptée pour la tenue des consultations. La deuxième partie clarifie quelques concepts clés pour une interprétation commune. La troisième partie discute des contraintes et difficultés rencontrées, particulièrement la complexité de consulter de jeunes personnes réfugiées francophones.

Pour sa part, le chapitre 3 intitulé « Immigration francophone au Canada atlantique : Réalités du terrain, besoins, services et défis » est divisé en 4 parties. La première partie relate les éléments contextuels associés à l'évolution de l'immigration francophone en milieu minoritaire dans les provinces du Canada atlantique pour une appréciation commune des enjeux. La deuxième partie présente les informations recueillies lors des consultations (ou faits saillants des rencontres) regroupées à l'intérieur de différentes rubriques afin d'apprécier les écarts entre les besoins et les services. Enfin, la troisième partie fait état des principaux défis et de l'écart entre les besoins et les services. La dernière partie réunit en conclusion les facteurs de réussite et les principaux enjeux, suivie de la formulation de recommandations en faveur du soutien en matière de transition d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants et les jeunes personnes réfugiées en se référant aux résultats des consultations et au rapport de recherche réalisée dans le cadre de la première phase du projet.

CHAPITRE 1 — CONTEXTE ET BIEN-FONDÉ DU PROJET

1.1 Origines et bien-fondé du projet

1.1.1 Origines du projet

La Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ) est un programme intégré de développement des compétences des jeunes de 15 à 30 ans. La SECJ est dirigée par Emploi et Développement Social Canada (EDSC) en partenariat avec dix autres ministères fédéraux et regroupe un large éventail de services et d'initiatives d'emploi des jeunes qui contribuent à la politique jeunesse du gouvernement du Canada. La SECJ représente l'engagement du gouvernement du Canada d'aider les jeunes, en particulier ceux qui font face à des obstacles à l'emploi, à obtenir l'information et à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les aptitudes nécessaires pour faire une transition réussie vers le marché du travail.

La SNA coordonne de nombreux projets touchant l'immigration francophone par l'entremise du CAIF. Le CAIF est un mécanisme de concertation regroupant les intervenants en immigration francophone des quatre provinces du Canada atlantique afin de leur permettre d'échanger, de créer des partenariats, de partager des ressources, de travailler sur les enjeux communs et de parler d'une même voix pour favoriser l'immigration francophone au Canada atlantique.

C'est dans cette perspective que le CAIF mène des recherches stratégiques et élabore des projets de partage des connaissances en produisant des rapports de recherche stratégique et politiques sur l'immigration dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire (CLOSM).

Il est important de noter que le CAIF collabore avec les organismes œuvrant en immigration francophone dans les quatre provinces du Canada atlantique. Il collabore également avec ARAISA (Atlantic Region Association of Immigrant Serving Agencies) et a mené des études conjointes avec cet organisme. Par exemple, en 2018, les deux organismes ont mené une étude qui portait sur le programme d'établissement des nouveaux arrivants. Une lentille francophone a été intégrée à cette étude par le CAIF et ses partenaires en immigration dans les quatre provinces du Canada atlantique.

Une seconde consultation d'ARAISA en 2020 comprenait également des intervenants, des partenaires (dont le CAIF) et des pourvoyeurs de services francophones et traitait de l'importance de former les personnes nouvellement arrivées francophones en compétences interculturelles.

Les jeunes personnes réfugiées francophones âgées de 15 à 30 ans font face à plusieurs défis en matière d'intégration économique au Canada atlantique par leurs quadruples attributs de vulnérabilité : jeunes, francophones en situation minoritaire, personnes immigrantes, personnes réfugiées.

1.1.2 Bien-fondé du projet

L'immigration francophone existe au Canada depuis les tous débuts du pays, mais ce n'est qu'en 2001 que le Gouvernement canadien modifie *la loi sur l'immigration et la protection des personnes réfugiées* pour inclure les objectifs de favoriser l'épanouissement et le développement des minorités francophones du Canada ainsi que de promouvoir l'égalité du français et de l'anglais au Canada. Débute alors les efforts de voir accroître l'immigration francophone dans les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire.

Malgré les efforts consentis depuis 2001, Graham Fraser, commissaire aux langues officielles dans sa publication *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : Pallier le déséquilibre en*

immigration (CLO, novembre 2014), affirme que la population d'expression française en milieu minoritaire ne profite pas de l'apport de l'immigration au même titre que celle des communautés de langue anglaise. Quoique les contextes se soient transformés depuis, l'immigration en 2023 favorise toujours davantage la majorité d'expression anglaise que la minorité d'expression française au Canada à l'extérieur du Québec.

Il est clair que l'immigration de toutes les classes est essentielle pour assurer la vitalité soutenue des communautés d'expression française en situation minoritaire. Cet apport est important dans les régions du Canada atlantique et comporte des avantages tant aux personnes immigrantes, aux personnes réfugiées qu'aux communautés de la région. L'apport en immigration est un moyen de soutenir le poids démographique francophone qui est en baisse, mais également d'inverser la pyramide des âges, essentiel aux services et au développement économique. Cette visée de vitalité qui regroupe des aspects linguistiques et culturels est omniprésente dans les communautés d'accueil de la région.

Le projet de recherche décrit ci-après initié par la SNA et coordonné par le CAIF tente, d'une part, de dresser le portrait actuel de la situation au Canada atlantique (Phase 1), et d'autre part, de proposer la situation souhaitée pour améliorer l'adéquation entre les services et les besoins, en ayant en priorité les jeunes personnes réfugiées francophones (Phase 2).

1.2 Description du projet

1.2.1 But du projet

Le *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique* a pour but de favoriser une meilleure intégration économique des jeunes personnes réfugiées francophones (âgés de 15 à 30 ans) sur le marché du travail par le biais d'une plus grande adéquation entre les services d'établissement à l'emploi offerts et les besoins réels des bénéficiaires. Ce projet d'appui à la croissance économique et à l'immigration francophone au Canada atlantique est mis en œuvre par la SNA et son CAIF en collaboration avec ses partenaires, qui y contribueront par leur expertise. Les établissements d'enseignement, les réseaux en immigration francophone et les réseaux de développement économique ont, entre autres comme priorité, l'intégration économique des nouveaux arrivants et ils sont des partenaires de choix.

1.2.2 Objectifs du projet

Le *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes réfugiés francophones au Canada atlantique* comprend deux phases distinctes et complémentaires : un projet de recherche et des consultations

Phase 1 — Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes réfugiés francophones au Canada atlantique

En fonction du but du projet décrit ci-dessus, les quatre objectifs du projet de recherche réalisé au cours de la phase 1 (août à décembre 2022) se divisent en trois volets qui comportent chacun une méthodologie distincte. Les objectifs et volets sont présentés dans le tableau ci-après.

Objectifs de recherche	Volets
Recenser les pratiques gagnantes en matière d'intégration économique des jeunes immigrants et des jeunes réfugiés dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire.	Recension des écrits
Décrire les services d'établissement généraux offerts aux jeunes immigrants et réfugiés francophones (de 2016 à 2022).	Sondage auprès des fournisseurs de service aux nouveaux arrivants
Décrire les services d'établissement liés à l'emploi offerts aux jeunes immigrants et réfugiés francophones au Canada atlantique (de 2016 à 2022).	
Dresser le profil démographique des jeunes réfugiés francophones au Canada atlantique (de 2016 à 2022).	Analyse des données d'Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)

Le rapport final du *Projet de recherche sur les services à l'emploi des jeunes réfugiés francophones au Canada atlantique* fait état des résultats des travaux réalisés à la phase 1.

Phase 2 — Consultations relatives aux services d'établissement à l'emploi aux jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique

En fonction du but du projet décrit ci-dessus, les quatre objectifs des consultations dans le cadre de la phase 2 sont présentés dans le tableau ci-après.

Objectifs des consultations	Méthodologie	Outils de travail
Sensibiliser les fournisseurs de services à l'emploi et les jeunes personnes réfugiées sur l'état de la situation actuelle afin d'améliorer leurs connaissances des services et des programmes en intégration économique (principaux constats de la phase 1)	Tenue des consultations auprès des fournisseurs de services d'établissement à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation — Faits saillants et principaux constats du Projet de recherche — Phase 1 - Guide d'animation des auprès des organismes - Guide d'animation auprès de jeunes personnes réfugiées
	Tenue des consultations auprès de réfugiés francophones	
Identifier les écarts dans les services d'établissement liés à l'emploi pour les jeunes personnes réfugiées	Analyse qualitative des informations recueillies dans chacune des provinces dans le cadre des consultations	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des consultations à l'Île-du-Prince-Édouard (ÎPÉ) - Bilan des consultations en Nouveau-Brunswick (NB) - Bilan des consultations en Nouvelle-Écosse (NÉ) - Bilan des consultations à Terre-Neuve-et-Labrador (TNL)
Préciser les améliorations et les modifications à faire au sein des services d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants dans les centres petits et ruraux		
Formuler des recommandations en faveur du soutien en matière de transition d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants		

Informations complémentaires en annexe :

Annexe A, *Sensibilisation — Faits saillants et principaux constats de la Phase 1*

1.2.3 Principaux constats de la première phase

À la lecture des écrits, il est évident que l'immigration francophone représente un triple enjeu pour les provinces du Canada atlantique, soit : un enjeu pour la personne immigrante elle-même (intégration à la vie sociale, culturelle et économique) ; un enjeu pour les communautés d'accueil francophones (nouveaux arrivants d'expression française) ; et un enjeu pour les décideurs pour contrer le déclin démographique et ses conséquences (vieillesse de la population, pénuries de main-d'œuvre).

À la lecture des écrits, il est évident que l'immigration francophone représente un triple enjeu pour les provinces du Canada atlantique, soit : un enjeu pour la personne immigrante elle-même (intégration à la vie sociale, culturelle et économique).

La recension des écrits a également permis d'identifier quatre catégories de capital que les communautés d'accueil doivent valoriser pour favoriser le succès de l'intégration des jeunes personnes réfugiées francophones, soit : le *Capital physique* (infrastructures comme les écoles, services de transport en commun et logements abordables) ; le *Capital social* (langue parlée dans la région d'accueil, sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et services offerts aux nouveaux arrivants) ; le *Capital humain* (compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications acquises) ; et le *Capital d'ouverture* (perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants et immigration en général).

L'intégration économique des nouveaux arrivants est un phénomène complexe : requiert la valorisation de différents éléments sociétaux ; nécessite l'attention particulière de plusieurs parties prenantes ; et mobilise plusieurs acteurs afin d'assurer l'intégration des personnes immigrantes sur le marché de l'emploi (notons entre autres : gouvernements, membres de la communauté d'accueil, organismes communautaires, services d'établissement, entreprises privées, institutions postsecondaires et écoles).

Informations complémentaires en annexe :

Annexe A, *Sensibilisation — Faits saillants et principaux constats de la Phase 1*

Annexe B, *Guide d'animation auprès des organismes*

Annexe C, *Guide d'animation auprès de jeunes personnes réfugiées*

Annexe H, *Organismes et jeunes personnes réfugiées consultés par province*

CHAPITRE 2 — MÉTHODOLOGIE DES CONSULTATIONS

2.1 Méthodologie adoptée pour la tenue des consultations

2.1.1 Approche privilégiée et déroulement des consultations

L'équipe de la firme JGV Consultants Inc. a dressé un inventaire des principaux fournisseurs de services qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants francophones au sein des quatre provinces du Canada atlantique. Ces organismes en provenance des différentes communautés ont été invités à participer à une consultation dans leur province respective. Quatre consultations ont eu lieu aux dates suivantes : le mercredi 15 mars à l'Île-du-Prince-Édouard, le jeudi 16 mars 2023 au Nouveau-Brunswick, le mardi 21 mars en Nouvelle-Écosse et le jeudi 23 mars à Terre-Neuve-et-Labrador.

Prenant en considération la disponibilité respective de chaque personne, les personnes intéressées ont eu l'option de participer en présentiel ou par Zoom, ou encore, par l'entremise d'entretiens individuels afin de maximiser le nombre de représentations. Après l'envoi de l'invitation pour la participation aux consultations, les consultants ont fait des suivis téléphoniques pour assurer un maximum de participants. Au terme des contacts et suivis, 34 organismes ont participé pour un total de 58 représentations pour l'ensemble des 4 provinces. Le nombre de représentations par province se répartit comme suit : 12 à ÎPÉ, 24 au NB, 15 en NÉ et 7 à TNL. La liste des organismes participants et de représentations par province est présentée à l'annexe H.

Un effort considérable a été consenti à l'identification de personnes réfugiées francophones. Comme les services aux personnes réfugiées sont offerts par plusieurs organismes et bénévoles, l'équipe de consultants a commencé par compiler une liste d'organismes et d'individus œuvrant de près ou de loin auprès des personnes réfugiées, avec les personnes immigrantes ou des bénévoles travaillant auprès de ces populations. Pour créer cette liste d'intervenants, les consultants se sont basés sur une liste fournie par le client, mais bonifiée à partir des organismes financés par IRCC au Canada atlantique, dont ceux indiqués sur les sites web suivants :

- [Obtenir de l'aide pour s'adapter à la vie au Canada en tant que réfugié — Canada.ca](#)
- [Programme de parrainage privé de réfugiés — Trouver un signataire d'une entente de parrainage — Canada.ca](#)
- [Initiative des communautés francophones accueillantes — Canada.ca](#)

En discussion avec des représentants, très rapidement les consultants ont compris qu'ils ne pourraient pas recevoir ni les noms ni les coordonnées des personnes réfugiées directement des fournisseurs de service. Il a donc fallu demander que de tierces parties acheminent les invitations aux jeunes personnes réfugiées. Même une fois l'invitation acheminée, nombreux sont les intervenants qui sont revenus sans l'engagement que les personnes réfugiées participeraient aux consultations publiques prévues.

Face à cette réalité, les consultants ont dû modifier l'approche pour faire des entrevues individuelles avec les personnes réfugiées. L'équipe a donc dû transiger via de tierces personnes avec qui les jeunes étaient en confiance pour les encourager à participer à des entretiens individuels ou encore, dans le respect de la culture de la personne réfugiée, d'accepter de discuter par personne interposée des expériences des jeunes personnes réfugiées. Finalement l'équipe a réalisé des entretiens avec 10 jeunes au Nouveau-Brunswick, soit 6 du sexe féminin et 4 du sexe masculin. Du nombre de 10 jeunes, 3 travaillent à temps plein et 2 travaillent à temps partiel étant aux études. De plus, quelques personnes qui sont très près des familles de personnes réfugiées ont partagé la réalité des jeunes personnes réfugiées qui souvent ne sont pas à l'aise de partager leur vécu. Par respect de la vie privée et de la sécurité des participantes et participants

conformément à l'engagement à cet égard lors des entretiens, les noms ne seront pas dévoilés dans le cadre de la présente activité de consultation. Malheureusement, dans les autres provinces l'équipe n'a pas pu surmonter les obstacles d'identification des personnes réfugiées, les contraintes de la loi sur les renseignements personnels, l'insécurité de jeunes personnes réfugiées de partager leur expérience personnelle et du faible nombre de jeunes entre 15 et 30 ans dans ces provinces.

En ce qui concerne le contenu des consultations comme tel, la démarche a débuté par une analyse du rapport du *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (Phase 1)*. Pour donner suite à cette analyse, un document de synthèse a été préparé par l'équipe relatant les éléments contextuels issus de la recension des écrits et les principaux constats en découlant. Ce document a servi de toile de fond pour sensibiliser les personnes participantes aux réalités et besoins issus du travail de la phase 1 et préparer les guides d'entretien auprès des fournisseurs de services et des jeunes personnes réfugiées. Les guides ont été utilisés pour les consultations en présentiel, par Zoom et lors des entretiens individuels.

Les activités de consultation ont débuté par une présentation sur la base du document synthèse ayant pour but de sensibiliser les participantes et participants aux résultats de la phase 1 du projet de recherche, et d'autre part, d'engager les discussions avec un cadre de référence commun. Par la suite, les questions formulées dans les guides ont servi à engager les pourparlers et les discussions.

Les faits saillants des rencontres émanant des consultations ont été regroupés ci-après sous les 4 catégories de capital à valoriser par les régions d'accueil, soit : le capital physique, le capital social, le capital humain et le capital d'ouverture. Ces catégories de capital s'entrecroisent à trois types de besoins des nouveaux arrivants en situation minoritaire, soit : les besoins communicationnels, les besoins relationnels et les besoins institutionnels.

Informations complémentaires en annexe :

Annexe B, *Guide d'animation auprès des organismes*

Annexe C, *Guide d'animation auprès de jeunes personnes réfugiées*

Annexe H, *Organismes et jeunes personnes réfugiées consultés par province*

2.1.2 Quelques concepts clés pour une interprétation commune

Conformément aux critères établis par le CAIF et afin de bien circonscrire la démarche, en concertation avec la SNA l'équipe s'est donné les définitions ci-après :

Jeune personne réfugiée francophone

C'est une personne immigrante, qui remplit les conditions suivantes :

- Avoir obtenu le statut de réfugié ou de personne protégée en 2016 ou après ;
- Avoir entre 15 et 30 ans au moment de l'obtention du statut de réfugié ou de personne protégée ;
- Avoir gardé un statut d'immigration régulier (réfugié, personne protégée, résident permanent, citoyen canadien) entre la date d'obtention du statut de réfugié/personne protégée et la date de l'étude ;
- Être capable de parler le français, sans distinction pour la langue maternelle ni la langue parlée à la maison.

Fournisseurs de services et partenaires à l'emploi

Ce sont des organismes de services d'établissement ou des signataires d'entente de partenariat (SEP) avec IRCC qui offrent un ou plusieurs des services gratuits visant à améliorer l'employabilité des nouveaux arrivants. Ces organismes bénéficient d'une forme quelconque d'appui financier de programmes d'IRCC.

2.2 Difficultés rencontrées

En raison de la nature des consultations et des groupes cibles, lors de la réalisation du mandat, les consultants ont dû composer avec certaines difficultés hors de leur contrôle. Par ailleurs, malgré les efforts consentis pour minimiser leur impact sur l'atteinte du mandat, les difficultés suivantes demeurent :

- Les jeunes personnes réfugiées n'étant pas répertoriées d'avance, un laps de temps de 6 semaines pour les identifier et les consulter sur un grand territoire n'a pas donné assez de temps pour en interviewer autant que prévu ;
- Le respect de la confidentialité des renseignements personnels fut une barrière pour obtenir les contacts de jeunes personnes réfugiées, en particulier chez les personnes mineures ;
- L'analyse des données d'IRCC issue de la phase 1 comporte certaines limites pour brosser le portrait des jeunes personnes réfugiées francophones. Ces données présentent le nombre de personnes réfugiées âgées de 15 à 30 ans entre 2012 et 2022. Selon les limites établies pour la phase 2, afin de traiter de la bonne cohorte, il fallait identifier les jeunes personnes réfugiées âgées de 15 à 37 ans en 2023. Selon les données, la cohorte maximale se situe entre 120 personnes et 350 personnes sans compter les départs de la région. En l'occurrence, les efforts pour identifier 10 jeunes personnes réfugiées francophones (entre 15 et 30 ans) vivant au sein des communautés d'accueil dans les 4 provinces du Canada atlantique fut un défi de taille, voire peu réaliste. Cela étant dit, les démarches entreprises pour identifier de jeunes personnes réfugiées ont mis en lumière certaines réalités, entre autres :
 - Il aurait fallu étendre le groupe d'âge à 37 ans pour rejoindre les jeunes personnes qui étaient âgées de 15 à 30 ans entre 2016 et 2022 ;
 - Voulant un échantillonnage plus représentatif, les consultants n'ont pas passé en entrevue deux personnes d'une même famille réduisant de façon importante la taille de l'échantillon.
 - Plusieurs familles ont quitté leur communauté d'accueil pour aller vers une autre communauté, vers une autre province au Canada atlantique et ailleurs au Canada ; et
 - L'échantillon de jeunes réfugiés francophones rejoints sous-représente les réfugiés qui sont arrivés seuls, qui ont moins d'appui et dont un pourcentage plus grand que la norme a possiblement quitté la région.
- Il a été difficile de communiquer avec des jeunes étant donné que la plupart des jeunes personnes réfugiées et leurs familles sont orientées vers les organismes anglophones ;
- Les jeunes personnes réfugiées démontrent peu d'intérêt à partager des expériences qui font revivre des traumatismes vécus, ils préfèrent parler de leurs accomplissements positifs, ou encore, de leur situation actuelle qui témoigne d'un cheminement ou d'un parcours positif. Cette réalité est soutenue par des écrits ;

- Les systèmes scolaires ne différencient pas entre les personnes immigrantes économiques et les personnes réfugiées ; il est difficile d'avoir le portrait fiable des jeunes personnes réfugiées ;
- Certains des fournisseurs de services anglophones ne tiennent pas de statistiques sur la langue officielle de préférence des personnes immigrantes ;
- Les résultats de trois études majeures sur l'immigration francophone seront lancés bientôt. Ces trois études apporteront des données démographiques et sociologiques qui n'étaient pas disponibles au moment de la réalisation du mandat.

CHAPITRE 3 – IMMIGRATION FRANCOPHONE AU CANADA ATLANTIQUE

L'immigration en milieu minoritaire francophone est tributaire de différents contextes distincts et complémentaires, soit : le *contexte sociopolitique* dont les positions des dernières années accordent une place de choix à l'immigration tout en restant timides sur l'appui aux communautés francophones en milieu minoritaire ; le *contexte institutionnel* qui joue un rôle important relatif aux politiques, programmes, services ainsi qu'aux ressources mises à la disposition au sein des communautés ; le *contexte partenarial* qui se façonne sur la base de relations et collaborations entre les acteurs d'une communauté ; le *contexte environnemental au sein des communautés d'accueil* qui joue un rôle crucial pour une intégration et une adaptation accomplies ; et le *contexte externe aux organismes* (fournisseurs de service). Les interrelations entre ces contextes sont la pierre angulaire pour une harmonisation des efforts de tous.

La partie 1 ci-après fait un survol général du contexte de l'immigration francophone en milieu minoritaire pour une appréciation commune des enjeux relatifs aux réalités terrain, aux besoins, aux services et aux défis, la partie 2 relate les faits saillants des rencontres émanant des consultations et la partie 3 présente les principaux écarts entre les besoins et les services.

3.1 Contexte de l'immigration francophone en milieu minoritaire au Canada atlantique

Il y eu des programmes spécifiques d'immigration financés pour le Canada atlantique qui ont servi à généraliser les programmes pour l'ensemble du Canada par la suite. Par exemple, par l'octroi au Nouveau-Brunswick de 10 millions de dollars en 2009 dans le cadre de sa Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, ou la mise sur pied du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

Dans les dernières années, il y a eu plusieurs vagues d'immigration ciblées au Canada atlantique en raison de conflits armés en Syrie, en Afghanistan et en Ukraine. Ces personnes immigrantes sont arrivées avec un statut de réfugié et ont été dirigées majoritairement vers des structures d'accueil anglophone. Combiné aux efforts de gestion de la pandémie, ces vagues d'immigration ont eu pour effet de créer la perception de prolongement du temps pour le traitement des demandes d'immigration en provenance de pays francophones.

Afin d'essayer de combler les besoins d'accueil de réfugiées francophones par des structures francophones, récemment, il y a eu la mise en place de deux centres Signataires d'entente de parrainage pour personnes réfugiées (SEP) au Nouveau-Brunswick, soit dans la région du Nord-Ouest et la région Chaleur.

3.1.1 Perspective provinciale

Celle-ci est parfois très différente d'une province à l'autre. Les objectifs en matière d'accueil de personnes immigrantes francophones ne sont évidemment pas les mêmes entre la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick. Chaque province a adopté, en fonction de ses propres défis sociodémographiques, une stratégie et des plans d'action en matière de croissance démographique et de développement économique au sein desquels les politiques publiques en matière d'immigration tiennent une place souvent centrale. Un certain nombre de défis sont similaires aux quatre provinces du Canada atlantique, ce qui explique par exemple la mise sur pied du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, ou dans le dossier de l'immigration francophone, la création du CAIF et diverses collaborations interprovinciales comme dans le cadre du programme « Destination Acadie ».

Certains auteurs disent que l'on perçoit l'immigration comme un « dossier » confié à quelques intervenants : les administrations responsables de l'accueil ou les organismes communautaires. Lorsqu'on regarde l'ensemble du continuum d'immigration francophone, on comprend mieux à quel point les intervenants sont divers : coordonnateurs de réseau, prestataires de service, responsables communautaires, mais aussi enseignants, entraîneurs de sport, employeurs, chercheurs, etc. Chacun intervient en fonction d'un rôle et d'un mandat spécifique qui lui sont assignés.

3.1.2 Perspective de la personne immigrante elle-même

Le nouvel arrivant réfugié a ses intérêts particuliers en fonction desquels il souhaite intervenir dans la propre réussite de son projet migratoire et dans la réussite (scolaire, professionnelle, relationnelle) des membres de sa famille ou de son réseau. Cette perspective est caractérisée par le projet particulier de chaque individu.

Les acteurs intervenant dans le dossier de l'immigration sont, eux aussi, extrêmement variés et nombreux en fonction des perspectives. À titre d'exemple, il y a des acteurs nationaux (gouvernement fédéral, FCFA), régionaux (Table de l'immigration et de l'attraction de l'Atlantique/Atlantic Attraction and Immigration Table, CAIF, SNA, ARAISA), provinciaux (gouvernements, ministères responsables du dossier, FANE, SANB, FFTNL, SAF'Île, RIFs) et locaux (CAFI, Église libanaise de Nouvelle-Écosse, institutions postsecondaires, etc.). Il y a aussi des organismes qui interviennent selon les différents types de clientèles à desservir.

Il est évident que l'immigration francophone au Canada atlantique est un mandat qui regarde bien plus que les organismes communautaires acadiens. En effet, tous sont interpellés par ce dossier, l'intégration économique nécessitant le concours de tous les acteurs. Au-delà des organismes d'accueil, des personnes immigrantes francophones se trouvent en première ligne dans l'accueil et l'accompagnement aussi les organismes anglophones sans pour autant disposer d'un mandat linguistique précis.

On peut ainsi distinguer entre les acteurs communautaires francophones, les acteurs communautaires bilingues, et enfin les acteurs sans mandat linguistique. Chaque acteur au sein du continuum en immigration n'a pas le même statut et se trouve plus ou moins limité dans ses marges d'intervention.

Enfin, il y a une autre catégorie d'acteurs qui sont les réseaux, par exemple ARAISA, CAIF. Encadrant les diverses initiatives, leur modèle vise à ce qu'ils organisent la coordination des diverses initiatives, ou à relayer auprès des décideurs, les grands enjeux et défis rencontrés sur le terrain.

En ce qui concerne les jeunes personnes réfugiées, le milieu scolaire est primordial. C'est à l'école que les personnes réfugiées côtoient de jeunes Canadiens et Canadiennes dans un contexte éducatif immersif. Les jeunes en développement sont exposés aux valeurs et attentes canadiennes. Souvent sous-scolarisées, les jeunes nécessitent un environnement accueillant et prêt à soutenir les besoins spécifiques

de cette population particulière. Au-delà des services aux jeunes, l'école joue un rôle essentiel à l'intégration des parents dans la famille scolaire. Lorsque l'école et les organismes communautaires ont une relation solide centrée sur les besoins de la famille réfugiée, les résultats des efforts d'intégration sont remarquables.

Il y a également la variété en fonction des secteurs d'intervention. Ces acteurs sont également diversement spécialisés. L'immigration étant un domaine d'intervention largement transversal, il couvre l'ensemble des secteurs considérés comme stratégiques dans le renforcement de la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire.

Certains secteurs semblent plus couverts que d'autres. C'est, par exemple, le cas du développement économique (aide à l'insertion sur le marché de l'emploi), souvent considéré comme stratégique, ou ceux de l'éducation (scolarisation en français et services d'aide) et des arts et de la culture (prestation de service et activités d'intégration : repas, soirées, visites) qui varient en fonction des clientèles visées.

3.1.3 Principaux enjeux de l'immigration francophone en milieu minoritaire

Les principaux enjeux relatifs à l'immigration francophone en milieu minoritaire peuvent se résumer comme suit :

- La pénurie de résultats de recherche et de données fiables et probantes pour les provinces du Canada atlantique et plus spécifiquement, les communautés francophones ;
- L'accueil des jeunes personnes réfugiées francophones qui est relativement nouveau dans les communautés francophones ;
- Les enjeux associés aux anglophones versus aux francophones en ce qui a trait aux services disponibles et appuis financiers ;
- Les réalités des communautés rurales dont l'accueil de personnes réfugiées a pris son envol tout récemment avec la désignation de deux centres signataires d'entente de parrainage pour personnes réfugiées (SEP) dans la région Chaleur et la région du nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

3.1.4 Particularités des jeunes personnes réfugiées

Les jeunes personnes réfugiées sont un groupe vulnérable. Comparés aux jeunes qui proviennent des familles qui ont immigré de leur plein gré, ces jeunes issus des familles en attente d'asile ou provenant d'un camp de réfugiés s'adaptent plus difficilement à la vie scolaire et à la vie sociale en général. Leur expérience migratoire compte souvent plusieurs migrations et même de longues périodes dans les camps de personnes réfugiées avant d'atteindre leur pays d'accueil. Ceci a un grand impact sur leurs émotions et sur leur apprentissage. À part leur retard scolaire, ils affichent des traumatismes qui ralentissent leur progrès dans leur développement. En fait, « La guerre, les migrations, la vie dans les camps, les traumatismes vécus ont un impact sur leur développement global.¹ » (1 <http://www.enseignerauxrefugies.ca/eleve-refugie/enseignement-programmation/primaire/maternelle-a-la-3e-annee/strategies-d-apprentissage>)

Ils vivent des difficultés au niveau social et donc, relationnel. Leur santé mentale doit être une priorité. Il faut un soutien scolaire adapté pour faciliter leur inclusion scolaire et sociale.

3.2 Faits saillants des consultations auprès de fournisseurs de services à l'emploi

Les informations recueillies dans chacune des quatre provinces du Canada atlantique lors des consultations (en présentiel et par Zoom) et entretiens individuels sont présentées ci-après. Les informations ont été regroupées à l'intérieur des 4 catégories de *capital à valoriser* par les communautés d'accueil. Dans un premier temps, le rapport présente des faits communs aux quatre provinces pour ensuite aborder des éléments spécifiques à certaines provinces.

3.2.1 Faits saillants communs du Canada atlantique francophone

La partie ci-après relate les faits saillants communs issus des échanges lors des consultations en présentiel, Zoom ou entretiens individuels pour les quatre provinces, soit : ÎPÉ, NB, NÉ et TNL. Les faits saillants des consultations par province sont disponibles en annexe.

Considérant que les consultations ont été faites auprès de fournisseurs de services émanant de communautés d'accueil en milieu minoritaire des quatre provinces du Canada atlantique, certains faits témoignent de réalités provinciales et comportent des nuances jugées appropriées de reporter nonobstant le fait que certains faits peuvent laisser présager une duplication.

Les faits saillants sont regroupés à l'intérieur des 4 catégories de capital à valoriser par les régions d'accueil identifiées dans le rapport de la phase 1, soit : capital physique, capital social, capital humain et capital d'ouverture qui rejoignent également les besoins.

Capital physique

Le capital physique vise les infrastructures comme les écoles, services de transport en commun et logements abordables pour familles et jeunes personnes réfugiées.

Faits issus des discussions (ou éléments à retenir des discussions)

- Il y a un manque d'infrastructures entourant les services de garde, que ce soit au niveau du personnel, des places en garderie, ou du service entier.
- La pénurie de personnel qualifié dans les écoles pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes personnes réfugiées est préoccupante, car les besoins sont énormes. Certes, le personnel des écoles fournit des efforts, mais certaines situations nécessitent des interventions d'appoint pour travailler avec certaines problématiques vécues par les personnes réfugiées.
- Les Signataires d'entente de parrainage (SEP) répondent à un besoin, il faudrait encourager les communautés accueillantes à présenter une demande en vue de devenir un signataire d'entente de parrainage. Certes, il s'agit d'un long processus qui demande un engagement des communautés pour répondre aux exigences prescrites, mais cette démarche est importante pour avoir les appuis financiers pour créer un environnement porteur pour assurer l'accueil, l'établissement et l'intégration de personnes réfugiées dans les communautés francophones en milieu minoritaire.
- Les personnes réfugiées bénéficieraient d'une meilleure harmonisation des différents acteurs clés : le fédéral, le provincial et les organismes prestataires de services.
- Bien que les personnes réfugiées soient prises en charge lors de leur arrivée dans l'une des quatre provinces, elles sont souvent confrontées avec des besoins comme les services de transport et de logements abordables qui sont presque inexistantes dans les régions rurales.

- Seuls deux organismes francophones reçoivent de financement d'IRCC pour l'accueil des personnes réfugiées, en l'occurrence, les personnes réfugiées ne s'adressent pas aux groupes francophones dans les situations particulières. Cette réalité constitue un défi, car l'anglais est privilégié au détriment du français pour un projet d'intégration express ou plus rapide dans les communautés d'accueil, qu'elles soient majoritairement francophones ou majoritairement anglophones.

Capital social

Le capital social est en lien avec la langue parlée dans la région d'accueil, le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et les services offerts aux nouveaux arrivants.

Faits issus des discussions (ou éléments à retenir des discussions)

- Pour les communautés en milieu minoritaire, il est évident qu'il manque de connaissances des services en français dans certaines régions.
- Le manque de services de référence entre les fournisseurs de services en anglais et en français a besoin d'être amélioré.
- Les efforts se font parfois en silo, car il semble avoir un manque d'ententes ou collaboration entre fournisseurs de services francophones surtout en ce qui a trait à l'employabilité (RDÉE et autres).
- Le sentiment d'appartenance à la communauté francophone locale dépend de la langue d'accueil initiale.
- La pénurie de main-d'œuvre actuelle ouvre la porte aux emplois d'entrée sur le marché du travail.
- L'intégration des personnes immigrantes dans certaines régions repose sur les épaules de bénévoles qui prennent de l'âge.
- Même si les organismes d'accueil sont présents partout dans les quatre provinces, il y a des endroits en milieu rural et loin des centres urbains dans lesquels il y a peu de nouvelles personnes réfugiées. Celles-ci préfèrent les milieux urbains ; certaines personnes qui choisissent les milieux ruraux doivent compter sur des groupes de soutien et des organismes qui les appuient. Les jeunes personnes nouvellement arrivées ont souvent des retards sur le plan académique et se retrouvent avec des collègues étudiants qui sont plus jeunes qu'elles.
- Dans le cadre d'un projet de parrainage par le gouvernement ou encore par le privé, les plans sont mis en place en amont. Les personnes réfugiées parrainées arrivent avec un plan établi et bénéficient d'un encadrement dès leur arrivée dans leur communauté d'accueil. Pour de nouveaux arrivants qui arrivent dans les communautés (demandeurs d'asile) par leur propre moyen (ex. ceux du chemin Roxham) cela risque d'être plus complexe. Ils ont des questions de base telles que ; est-ce que les enfants vont pouvoir aller à l'école ? etc.
- Lorsqu'une personne immigrante doit faire une demande d'asile et celle d'un permis de travail au même moment ou dans une période rapprochée, le temps d'attente peut être long. Entretemps, elles ne sont pas éligibles pour certains services (ex. les soins de santé).
- Les personnes participantes s'entendent pour dire que les critères très précis pour l'accès à certains services sont l'une des causes des écarts observés entre les besoins et les services offerts.

- Les services de santé mentale sont une priorité et un défi de taille pour cette clientèle. Certaines personnes réfugiées arrivent avec un vécu lourd et des traumatismes, et parfois, des conditions de santé multiples. À cela s'ajoutent des problèmes de communication langagière qui ont une incidence directe sur la capacité d'adaptation, d'intégration et d'employabilité au sein de la communauté d'accueil.
- Les arrivants du chemin Roxham avaient mis un stress sur les services (aide sociale, services éducatifs, services de santé, etc.). Cette situation a occasionné une augmentation des demandes pour divers services et un manque de moyens, en l'occurrence, le rythme de la croissance n'a pu être absorbé. Si les provinces du Canada atlantique veulent accueillir ces arrivants, il va falloir avoir un plan en amont pour soutenir cette initiative avec des appuis financiers en matière de ressources humaines, physiques et financières.
- Il importe que l'on améliore les programmes d'appui, d'accueil et de rétention dans les communautés en milieu rural tout en poursuivant l'appui pour le logement abordable et l'accès à des emplois de qualité.

Capital humain

Le capital humain fait référence aux compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications acquises.

Faits issus des discussions (ou éléments à retenir des discussions)

- Il y a peu de service de reconnaissances des titres et des diplômes et lorsque disponibles les résultats sont souvent décevants.
- Il y a un manque de formations linguistiques adaptées aux compétences du futur qui sont requises sur le marché de l'emploi au Canada.
- Il y a un manque de sensibilisation et de formation sur la vie au Canada (assurance-emploi, santé, santé mentale, discipline des enfants, organismes communautaires, bénévolat, etc.
- Les jeunes personnes réfugiées qui arrivent sont parfois très peu scolarisées et certains ne parlent ni anglais ni français.
- Très souvent, les personnes immigrantes doivent occuper des occupations ou des postes qui sont inférieurs à leurs compétences et leurs qualifications.

Capital d'ouverture

Le capital d'ouverture est associé aux perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants et immigration en général.

Faits issus des discussions (ou éléments à retenir des discussions)

- La population veut parfois aider, mais n'ose pas avancer pour aider faute de manque d'information.
- Il y a un besoin de formation à offrir à certains employeurs et certaines écoles sur les relations interculturelles.
- Compte tenu du roulement du personnel, l'effort de sensibilisation du milieu du travail est un travail de longue haleine.
- Il y a eu des améliorations constantes depuis les dernières années sur ce plan. On voit des pratiques gagnantes en particulier dans des régions où il existe des projets de communautés accueillantes, mais il y a toujours des améliorations à apporter sur les perceptions que peuvent avoir certains Canadiens.

3.2.2 Quelques réalités spécifiques à chacune des provinces

Quoique la grande majorité des enjeux qui touchent les personnes réfugiées se ressemblent partout au Canada atlantique, les réalités démographiques et des politiques provinciales font que certaines réalités importantes sont propres à certaines provinces. Cette section traite des plus importantes spécificités :

- Plusieurs communautés francophones en NE et à l'ÎPÉ possèdent de nouvelles écoles qui sont des avenues potentiels pour les nouveaux arrivants.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, l'appui à l'apprentissage des langues pour les nouveaux arrivants dans les écoles est la responsabilité d'une équipe provinciale.
- Les écoles francophones en Nouvelle-Écosse bénéficient d'agents de liaison école-famille.
- Seuls deux organismes francophones du Canada atlantique reçoivent un financement en vertu du programme de signataire d'ententes de partenariat pour les personnes réfugiées.
- Aucun groupe francophone au Canada atlantique ne reçoit un financement en vertu du programme d'aide à la réinstallation.
- Les communautés accueillantes, comme la région du nord-ouest du N.-B., la région de Clare en Nouvelle-Écosse, la région Évangéline à l'Île-du-Prince-Édouard et la région de Labrador City-Wabush à Terre-Neuve-et-Labrador existent dans les quatre provinces.
- Plusieurs étudiants internationaux en NÉ deviennent demandeurs d'asile en route vers le statut de personne réfugiée possiblement en fonction du grand nombre d'institutions postsecondaires.
- Au NB, une panoplie d'organismes et de bénévoles offrent des services aux personnes réfugiées, ce qui explique un taux de réponse plus élevé dans cette province.
- L'adhésion du NB à la Francophonie accroît sa visibilité auprès des personnes réfugiées en provenance de pays de la Francophonie.

Informations complémentaires en annexe :

Annexe D, *Bilan des consultations à l'Île-du-Prince-Édouard*

Annexe E, *Bilan des consultations en Nouveau-Brunswick*

Annexe F, *Bilan des consultations en Nouvelle-Écosse*

Annexe G, *Bilan des consultations à Terre-Neuve-et-Labrador*

3.3 Principaux écarts entre les besoins et les services

La partie qui suit discute essentiellement des écarts entre les besoins et les services pour les jeunes personnes réfugiées âgées de 15 à 30 ans étant la clientèle cible du mandat. Les recommandations formulées ont par ailleurs une perspective plus large.

Les écarts entre les besoins des réfugiés et les services à l'emploi sont liés, d'une part, au contexte qui prévaut dans les communautés d'accueil en milieu minoritaire, et d'autre part, attribuable aux capacités, aux moyens, aux ressources disponibles ainsi qu'aux connaissances et compétences au sein même des communautés d'accueil. À ceci s'ajoutent les différences culturelles dans les habitudes de vie. Tout en étant distincts, dans une approche holistique, tous ces éléments sont complémentaires et interreliés et peuvent intensifier le niveau de l'écart discuté.

Le rapport présente en premier lieu le contexte des communautés d'accueil en milieu minoritaire afin d'apprécier les réalités de terrain auxquelles les personnes réfugiées sont confrontées au moment de leur arrivée. Les énoncés ci-après se retrouvent au sein des 4 provinces bien que dans certaines provinces ce soit plus évident.

- À leur arrivée, les services disponibles en français sont peu ou pas visibles. La diffusion des informations sur les services en français se fait timidement ou est presque inexistante. L'on fait référence ici à des services en lien avec des besoins fondamentaux, soit l'éducation et la santé alors que les communautés en milieu minoritaire disposent d'un accès à ces services.
- Le parrainage des personnes réfugiées avec une communauté d'accueil prédispose à un certain écart qui aurait pu être minimisé pour une meilleure intégration et une adaptation efficace. À titre d'exemple, des familles dont certains membres parlent un peu le français sont accueillies par les communautés majoritairement anglophones, alors d'autres qui parlent anglais sont accueillies par des communautés majoritairement francophones.
- Les informations de nature administratives et techniques sont partagées et diffusées, mais les différences entre le mode de fonctionnement des deux cultures dans la vie quotidienne est un manquement et cette réalité prédispose à des chocs culturels de différentes intensités, ou encore, peut donner lieu à des différents ou des incompréhensions entre les deux cultures.
- Le roulement du personnel œuvrant au sein des différents fournisseurs de service (organismes et partenaires) fragilise la qualité et la stabilité des services. Comme le parcours des personnes réfugiées avec leur vécu est très diversifié, il faut un certain temps pour apprendre à travailler avec eux. Le roulement du personnel prédispose donc à des écarts entre les besoins et les services.
- La collaboration entre les fournisseurs de service au sein des communautés et entre les provinces est un incontournable. Le travail en silo alimente un éternel recommencement, tant pour les structures d'accueil que les bénéficiaires, soit les jeunes personnes réfugiées.

En deuxième lieu, le rapport présente des écarts identifiés qui visent particulièrement les jeunes âgées de 15 à 30 ans. En référence aux besoins des jeunes personnes réfugiées issues des consultations, les besoins dont les écarts sont les plus criants sont liés à la sécurité, l'éducation, la santé (incluant la santé mentale), le logement et l'employabilité. Les énoncés ci-après illustrent les besoins des jeunes et les écarts dans les services rendus disponibles. Ces écarts ont par ailleurs des effets collatéraux sur une multitude de services.

- Les personnes participantes s'entendent pour dire que les personnes réfugiées au sein de leur communauté d'accueil cherchent un endroit sécuritaire où ils seront à l'aise sans se sentir en danger. Pour cela, ils ont besoin de repères pour répondre à leurs besoins primaires qui passent inévitablement pour eux par un logement, l'apprentissage d'une langue et un emploi pour ceux en âge de travailler. Pour les parents de jeunes d'âge scolaire, ils veulent une sécurité par rapport aux écoles pour l'éducation des enfants.
- Pour combler les besoins primaires, certains préalables ou prédispositions auxquelles les jeunes personnes réfugiées ne sont pas préparées doivent être inscrits dans l'adéquation, notamment : le temps requis pour apprendre une langue, l'acquisition des compétences pour réussir sur le marché de l'emploi et les aléas de différences interculturelles sur le marché de l'emploi. Ceux-ci nécessitent un certain temps d'apprentissage pour les deux cultures.
- Une forte proportion des jeunes personnes réfugiées possède une faible scolarisation démontrant l'urgence de l'éducation, que ce soit au sein des systèmes publics ou des institutions postsecondaires. Ces derniers sont des acteurs clés dans le parcours des jeunes personnes réfugiées qui visent à privilégier la mise en place de pratiques gagnantes, notamment comme le programme scolaire, Place aux compétences, et les programmes postsecondaires basés sur l'apprentissage des compétences essentielles comme porte d'entrée. Le personnel des institutions de formation a une relation de proximité avec les jeunes personnes réfugiées et sont donc un incontournable. Les écoles souhaitent par ailleurs répondre aux besoins des jeunes pour soutenir

les difficultés d'apprentissage, pour créer un service de mentorat et offrir un soutien en matière de santé mentale. Quant aux institutions postsecondaires, ils prennent le relais du secondaire pour améliorer l'employabilité par des dispositifs plus rapides. Les institutions (scolaires et postsecondaires) doivent par ailleurs disposer des ressources humaines et financières pour pouvoir répondre aux besoins des jeunes personnes réfugiées.

- Un certain pourcentage des personnes réfugiées ont une excellente scolarisation, en fonction d'études postsecondaires dans leur pays ou au Canada. Cette population est confrontée aux réalités du racisme systémique, de la reconnaissance des acquis, dans la recherche de logement ou dans le milieu du travail et de vie communautaire.
- La variabilité et l'incohérence des financements disponibles et perçus par les fournisseurs de service contribuent aux écarts entre les services offerts par les fournisseurs dits francophones versus anglophones. À ceci s'ajoutent les financements mis à dispositions sur une base annuelle qui fragilise la qualité et la stabilité des services.

Informations complémentaires en annexe :

Annexe D, *Bilan des consultations à l'Île-du-Prince-Édouard*

Annexe E, *Bilan des consultations en Nouveau-Brunswick*

Annexe F, *Bilan des consultations en Nouvelle-Écosse*

Annexe G, *Bilan des consultations à Terre-Neuve-et-Labrador*

RECOMMANDATIONS

À la lumière des constats de la présente consultation menée auprès de la clientèle visée et auprès des fournisseurs de services à l'emploi, les consultants ont formulé les recommandations ci-après regroupées à l'intérieur de 7 catégories.

Communauté d'accueil

- Accroître les services pré-départ afin d'informer les personnes réfugiées avant leur entrée au Canada et de nouveau une fois arrivée, de la vitalité des communautés francophones et des services disponibles en français dans tous les domaines dans les quatre provinces du Canada atlantique, notamment en éducation scolaire et postsecondaire, en santé, en développement communautaire, en services d'établissement et au secteur de l'emploi.
- Renforcer la formation en compétences interculturelles auprès des intervenants dans les communautés d'accueil du Canada atlantique (secteurs communautaire, public, parapublic et privé) en accordant une attention aux spécificités des jeunes personnes réfugiées et à leurs droits.
- Assurer la mise en place de dispositifs alternatifs pour accommoder les familles et jeunes personnes réfugiées dans les régions rurales afin de minimiser l'absence ou les limites de certains services essentiels à cette population.
- Assurer la mise en œuvre de conditions gagnantes comme la création d'espaces francophones, l'offre de services en français, etc. dans les communautés francophones des quatre provinces du Canada atlantique.

Systeme scolaire public

- Assurer une bonne preparation des jeunes personnes refugiees francophones a leur nouvel environnement scolaire pour favoriser le rattrapage au niveau scolaire, la comprehension des uns et des autres au plan interculturel ainsi que celle des differentes approches pedagogiques dans le systeme d'education canadien.
- Sensibiliser les parents au systeme educatif de leur province d'accueil en ayant pour objectif de comprendre sa specificite, leurs roles en tant que parent dans l'apprentissage des enfants et les occasions de benevolant.
- Assurer une liaison forte entre l'ecole et les familles des personnes refugiees par la creation de postes de liaison famille-ecole soutenue par l'initiative des Travailleurs et travailleuses d'etablissement dans les ecoles (TEE).
- Creer un systeme de pairage d'une jeune personne refugiee avec une jeune personne canadienne au sein des ecoles secondaires pour les eleves de familles de personnes refugiees de facon a les integrer plus rapidement a l'ecole, a leur communaute d'accueil, aux activites parascolaires et sportives ainsi qu'aux associations jeunesse.
- Assurer que l'accueil des jeunes personnes refugiees allophones dans les ecoles francophones des quatre provinces comprenne un appui en francais de facon a eviter d'isoler ces jeunes dues a leurs capacites limitees au depart de s'exprimer en francais.
- Assurer la mise en place de pratiques novatrices pour le rattrapage et l'acquisition de competences pour l'equivalence d'une 12^e annee scolaire,

Institutions postsecondaires

- Renforcer les efforts de sensibilisation et d'education aupres des personnes refugiees relativement aux possibilites de formations postsecondaires en francais dans les provinces de l'Ile-du-Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, et en ligne pour les personnes de TNL.
- Mettre en place des formations d'appoint particulierement celles combinant la formation langagiere, les competences pour reussir et une introduction aux etudes professionnelles et techniques pour les jeunes personnes refugiees dans les quatre provinces du Canada atlantique, de facon a outiller ces personnes a integrer le marche du travail.
- Assurer l'integration des personnes refugiees aux programmes educatifs experientiels et de competences essentielles dans le but de mieux reussir leur integration et ameliorer leur employabilite.
- Consolider l'initiative des TEE d'IRCC pour la rendre plus solide, stable et accessible dans les ecoles des communautes d'accueil francophones en milieu minoritaire en faveur du soutien en matiere de transition d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants.

Services a l'emploi

- Accorder une grande place aux femmes refugiees, souvent les principales responsables de la scolarisation des enfants et de la coordination des responsabilites familiales en assurant la mise en place de programmes et de services adaptes a leurs besoins relatifs a l'education, a la sante et a l'employabilite.
- Assurer une formation appropriee aux hommes refugies pour encourager pleinement leur integration a la societe canadienne dans le respect de leurs valeurs personnelles et celles de leur communaute d'accueil.
- Mandater les RDÉE des quatre provinces du Canada atlantique de mettre sur pied un programme de leadership communautaire, d'integration economique et d'employabilite ciblant les jeunes personnes refugiees en s'inspirant de pratiques exemplaires existantes.
- Mettre en place des mecanismes pour assurer la collaboration et l'aiguillage vers des services a l'emploi au sein meme des communautes d'accueil, a l'exemple, d'un guichet unique.
- Consolider les pratiques innovantes exemplaires pour accelérer la reconnaissance des titres et diplomes.

Financement

- Assurer un appui financier pluriannuel aux communautés francophones et acadiennes du Canada atlantique permettant de soutenir des efforts tels que :
 - Sensibiliser les représentants du Canada à l'étranger aux réalités de ces communautés ;
 - Renforcer les services d'accueil et d'établissement ;
 - Mobiliser les employeurs ;
 - Mobiliser les gouvernements provinciaux, de même que les gouvernements municipaux ;
 - Veiller à la stabilité et régularité des services ;
 - Bâtir des collectivités inclusives et accueillantes.
- Encourager les communautés accueillantes francophones au sein des quatre provinces du Canada atlantique à devenir des Signataires d'entente de parrainage (SEP) pour bénéficier d'appuis financiers, de compétences et de moyens pour créer un environnement porteur à l'accueil, l'établissement et l'intégration de personnes réfugiées dans nos communautés.

Collaboration et partenariat

- Formaliser les relations entre les services anglophones et francophones d'appui aux personnes réfugiées par la signature de protocoles ayant pour but un meilleur partage d'information et un engagement pour diriger les francophones vers des services en français.
- Mettre en place, comme projet pilote sous la responsabilité du CAIF, une initiative visant à favoriser l'accueil de jeunes personnes réfugiées francophones en provenance des pays membres de la Francophonie.
- Assurer des relations fortes avec les instances nécessaires au sein des gouvernements provinciaux pour améliorer, entre autres, la coordination des services en français, les services d'immigration, la sécurité routière, la santé, etc.

Autres

- Appuyer la recommandation 7 sous la catégorie des réfugiés réinstallés et des personnes protégées au Canada de l'étude *Faire le point sur la cible en immigration francophone : Bilan, enjeux et pistes d'avenir* :
 - Qu'IRCC, en collaboration avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, accroisse la part de son appui à la réinstallation des personnes réfugiées lors de situations d'urgence dans les pays francophones d'Afrique
(*Lien avec collaboration et partenariat*)
 - Qu'IRCC mette sur pied un programme visant à outiller les communautés francophones et acadiennes, à renforcer les capacités de ces dernières en matière de parrainage privé et à accroître le nombre d'organismes francophones signataires d'une entente de parrainage (SEP). (*Lien avec les communautés d'accueil*)
- Appuyer les revendications auprès d'IRCC relative à une politique en matière d'immigration francophone comportant des programmes et mesures spécifiques en lien avec les réalités des communautés francophones, plus précisément :
 - Inclure des volets francophones spécifiques pour la catégorie du parrainage des personnes réfugiées et des familles réfugiées, notamment un programme des parents et des grands-parents parrainés ;
 - Permettre aux communautés de jouer un rôle de premier plan dans la sélection des personnes immigrantes francophones ;
 - Accroître l'accueil par le Canada de réfugiés provenant de pays francophones, notamment en Afrique.

CONCLUSION

Durant le processus de consultation, des rencontres et de la recherche des pratiques probantes, on a noté des réussites qu'il est important de souligner. Entre autres, on a signalé que les organismes d'accueil et leurs partenaires sont de plus en plus présents dans les milieux et qu'ils font un excellent travail malgré des ressources limitées. Il reste qu'il y a toujours un déséquilibre entre les ressources accordées pour l'offre de services en français et en anglais. Les programmes des instances gouvernementales sont souvent développés et orientés vers la majorité linguistique.

Il est primordial qu'il y ait une plus grande concertation entre les organismes d'accueil, un genre de « guichet unique » pour les personnes réfugiées et immigrantes, surtout en ce qui concerne les services liés à l'emploi. Les personnes sur le terrain qui interviennent dans les domaines économiques, éducatifs et communautaires doivent se concerter plus souvent afin de ne pas travailler en silos. Le partage d'information et de données doit se poursuivre, particulièrement sur les besoins et les attentes des personnes nouvellement arrivées dans nos communautés. Cette concertation doit dépasser les discussions informelles pour véritablement mettre la personne réfugiée au centre des préoccupations.

En ce qui concerne les jeunes personnes réfugiées qui ont des vécus particuliers, il est fondamental que le milieu scolaire et le milieu de l'emploi puissent leur faire une place privilégiée en leur offrant des formations en compétences pour réussir afin de leur permettre d'intégrer le marché de l'emploi et contribuer à la société qui les accueillent.

L'immigration francophone comporte donc des avantages notables pour les provinces du Canada atlantique et particulièrement pour les communautés d'accueil francophones. C'est un moyen de soutenir le poids démographique francophone et la pénurie de la main-d'œuvre ainsi que le développement économique, culturel et linguistique. Ce moyen est tout aussi important pour les communautés que pour les décideurs gouvernementaux.

Cette nouvelle réalité des communautés francophones en milieu minoritaire crée de nouveaux besoins qui nécessitent la mise en place de services d'appoint. C'est un fait, la population âgée de 15 à 30 ans doit être au centre des préoccupations en matière de besoins et de services. Il faut que les communautés d'accueil, les systèmes scolaires, et les institutions postsecondaires entre autres jouent leur rôle de piliers importants pour soutenir avec succès l'intégration et l'employabilité de cette nouvelle population active. Ces jeunes viennent contribuer à la vitalité et la diversité du Canada atlantique. L'immigration est un défi collectif et les communautés sont des partenaires de choix avec leurs atouts et leurs forces pour en faire un véritable succès.

Annexe A : Sensibilisation — Faits saillants et principaux constats de la Phase 1

Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique

Initiateur du projet : Société Nationale de l'Acadie (SNA)

Responsable et coordination : Comité atlantique sur l'immigration francophone (CAIF)

PRÉSENTATION

But du projet :

Favoriser une meilleure intégration économique des jeunes personnes réfugiées francophones (âgés de 15 à 30 ans) sur le marché du travail par le biais d'une plus grande adéquation entre les services d'établissement à l'emploi offerts et les besoins réels des bénéficiaires.

Phase 1 — Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes réfugiés francophones au Canada atlantique

Objectifs du projet :

Recenser les pratiques gagnantes en matière d'intégration économique des jeunes personnes immigrantes et des jeunes personnes réfugiées dans les communautés de langues officielles en situation minoritaire ;
Décrire les services d'établissement généraux aux jeunes personnes immigrantes et personnes réfugiées francophones (de 2016 à 2022) ;

Décrire les services d'établissement liés à l'emploi aux jeunes personnes immigrantes et personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (de 2016 à 2022) ;

Dresser le profil démographique des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (de 2016 à 2022).

Phase 2 — Consultations relatives aux services d'établissement à l'emploi aux jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique

Objectifs :

- Sensibiliser les fournisseurs de services à l'emploi et les jeunes personnes réfugiées sur l'état de la situation actuelle afin d'améliorer leurs connaissances des services et des programmes en intégration économique (principaux constats de la phase 1) ;
- Identifier les écarts dans les services d'établissement liés à l'emploi pour les jeunes personnes réfugiées ;
- Préciser les améliorations et les modifications à faire au sein des services d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants dans les centres petits et ruraux ;
- Formuler des recommandations en faveur du soutien en matière de transition d'emploi pour les jeunes nouveaux arrivants.

2. Pourquoi encourager l'immigration francophone dans les régions du Canada atlantique et ses avantages ?

- Un moyen de soutenir le poids démographique francophone en baisse.
- Des raisons économiques comme le vieillissement des entrepreneurs.
- Un vecteur de développement économique, culturel et linguistique.
- Une visée « vitalitaire ».

3. Immigration francophone en milieu minoritaire, un « triple enjeu » pour les provinces du Canada atlantique

- *Enjeu pour l'immigrant lui-même (intégration à la vie sociale, culturelle et économique)*
 - Logement abordable et transport en commun ;
 - Places dans les services de garde ;
 - Offre culturelle moins diversifiée ;
 - Limites liées aux services de santé psychologique (notamment pour les personnes réfugiées).
- *Enjeu pour les communautés d'accueil francophones (nouveaux arrivants d'expression française)*
 - Centralisation des services d'établissement dans les grands centres ;
 - Services linguistiques en français ;
 - Interprètes pour faciliter l'accueil des personnes réfugiées ;
 - Obstacles dans l'intégration linguistique des personnes immigrantes (incluant la maîtrise des langues officielles).
- *Enjeu pour les décideurs pour contrer le déclin démographique (vieillesse de la population et pénuries de main-d'œuvre)*
 - Offre d'emploi plus faible (avec maîtrise du français seulement).

4. Éléments contextuels issus de la recension des écrits

- Quatre catégories de capital à valoriser par les régions d'accueil, soit :
 - *Capital physique* : infrastructures comme les écoles, services de transport en commun et logements abordables.
 - *Capital social* : langue parlée dans la région d'accueil, sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et services offerts aux nouveaux arrivants.
 - *Capital humain* : compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications acquises.
 - *Capital d'ouverture* : perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants et immigration en général.

- Trois types de besoins pour les nouveaux arrivants francophones en situation minoritaire, soit :
 - *Besoins communicationnels* : Accueil des nouveaux arrivants dans leur langue et offre de services et de ressources pour assurer une intégration dans la langue du milieu.
 - *Besoins relationnels* : Relations entre les personnes immigrantes, personnes immigrantes établies et natifs par l'entremise des écoles, des églises, des occasions de bénévolat et des activités de rapprochement.
 - *Besoins institutionnels* : Organismes formels et informels en immigration, leur visibilité, et la navigation des organismes par les nouveaux arrivants

- L'intégration économique des nouveaux arrivants est un phénomène complexe :
 - Requiert la valorisation de différents éléments sociétaux (types de capital ou de catégories de besoins, par exemple) ; et
 - Nécessite l'attention particulière de plusieurs parties prenantes ;
 - Mobilise plusieurs acteurs afin d'assurer l'intégration des personnes immigrantes sur le marché de l'emploi, soit :
 - ✓ Immigrant lui-même ;
 - ✓ Gouvernements ;
 - ✓ Membres de la communauté d'accueil ;
 - ✓ Organismes communautaires ;
 - ✓ Services d'établissement ;
 - ✓ Entreprises privées ;
 - ✓ Institutions postsecondaires ;
 - ✓ Écoles.

5. Constats issus des travaux de la phase 1

- La collaboration entre les divers acteurs par une communication active et une inclusion des personnes immigrantes établies dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants sont essentielles à la réussite de leur intégration économique.
- L'intégration linguistique, l'intégration sociale, les rapports avec des membres partageant la même culture et les aspirations professionnelles des jeunes personnes immigrantes influencent leurs parcours professionnels.
- La santé psychologique et le bien-être social doivent être pris en compte dans le processus, surtout pour les personnes réfugiées qui ont plus de chance d'avoir vécu des traumatismes avant leur arrivée au Canada.
- La réussite de l'intégration économique des nouveaux arrivants au Canada est un processus à multiples facettes avec plusieurs voies potentielles de réussite.
- Le faible niveau de scolarité de jeunes personnes réfugiées âgées de 15 à 30 ans et le manque de connaissance de l'une des deux langues officielles sont des conditions critiques à l'employabilité nécessitant le recours à des approches innovantes, pragmatiques et complémentaires pour combler ces deux besoins dans un délai raisonnable.
- Le processus de reconnaissances des acquis est lent et difficile. La création d'un environnement porteur pour favoriser la reconnaissance des acquis académiques et expérientiels est un incontournable pour

répondre aux besoins pressants de main-d'œuvre dans les communautés et favoriser l'accueil, l'intégration et la rétention des travailleurs étrangers (ou nouveaux arrivants).

- Le nombre de personnes réfugiées arrivés dans les provinces du Canada atlantique est à la hausse depuis 2020, les communautés doivent disposer des moyens pour s'adapter et mettre en place des services qui répondent aux besoins de base des nouveaux arrivants afin de favoriser leur accueil, leur intégration et leur rétention.
- Les nouveaux arrivants ont parfois l'impression que leur insertion sur le marché du travail dépend de leur connaissance de l'anglais, limitant leurs opportunités d'emploi, particulièrement dans le secteur des services, des finances et des technologies. La situation est potentiellement plus difficile pour les nouveaux arrivants qui ne connaissent aucune des langues officielles, une situation qui touche plus fréquemment les personnes réfugiées et pour laquelle des approches innovatrices doivent permettre le jumelage de l'apprentissage d'une langue à celle d'un métier ou profession.
- En milieu minoritaire francophone, une méconnaissance de l'anglais peut entraver l'atteinte d'un revenu d'emploi égal ou supérieur au revenu d'emploi des personnes nées au Canada.
- Les nouveaux arrivants ont souvent recours à leurs amis ou à des connaissances sur place afin d'assurer le succès de leur établissement au sein du pays d'accueil. L'inclusion de réseaux de contacts (ex. associations immigrantes) dans le processus d'intégration économique des nouveaux arrivants a comme effet d'engager la communauté immigrante dans le processus d'accueil, une approche gagnante.
- Les employeurs qui veulent engager de nouveaux arrivants gagnent à créer des partenariats avec les institutions de formation (écoles, collèges et universités) de la région afin d'accroître la visibilité de leur entreprise et des offres d'emploi qu'ils proposent.
- Le parrainage (aussi nommé coaching, mentorat ou jumelage) est un moyen de soutenir le nouvel arrivant dans son processus de recherche d'emploi, mais également dans le processus de rétention (ex. le parrainage peut être employé afin de mettre en relation un nouvel arrivant avec un immigrant établi qui possède un emploi qui l'intéresse).
- L'acquisition d'une première expérience de travail est un tremplin important pour un nouvel arrivant lui permettant d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux acquis expérientiels tout en favorisant l'apprentissage et la pratique d'une langue.

Annexe B : Guide d'animation auprès des fournisseurs de services à l'emploi

- Quels sont les principaux défis ou barrières associés à la collaboration entre les divers fournisseurs et acteurs de nos communautés d'accueil ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Nature des services offerts ;
- Compréhension des services respectifs de chacun ;
- Duplication et complémentarité des services.

- Quelles sont les causes des écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Accès aux ressources ayant les connaissances et l'expérience pour livrer les services appropriés en réponse à leurs besoins ;
- Complexité (limites ou lenteurs) des processus en place (ex. reconnaissance des acquis) ;
- Accès à certains services offerts à des clientèles spécifiques et soutenus par des financements (ex. personnes réfugiées parrainés par le gouvernement et par le secteur privé et aux demandeurs d'asile) ;
- Suivi et accompagnement des services à l'emploi auprès des personnes réfugiées et entreprises court, moyen et long termes).

- Selon vous, en milieu francophone, quels sont les principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les nouveaux arrivants (personnes réfugiées) et les employeurs ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Compréhension de leurs cultures respectives ;
- Faible connaissance par les nouveaux arrivants des réalités et des exigences du milieu de travail canadien ainsi que des normes sociales et les structures s'y rattachant ;
- Défis associés au niveau de scolarité requis pour l'exercice d'un métier ou d'une profession ;
- Pression des personnes immigrantes à apprendre l'anglais pour insérer le marché du travail et l'attrait de l'anglais comme langue dominante pour les nouveaux arrivants.

- Selon vous, quels sont les défis rencontrés par les nouveaux arrivants (et leur famille) au niveau de nos communautés d'accueil qui exercent une influence sur leur employabilité ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Accès à un logement abordable, un moyen de transport et des services de garderie ;
- Valorisation de la diversité culturelle au sein de nos communautés, tout particulièrement en milieu rural (dissiper les mythes, sensibiliser les gens, partager les faits et souligner la valeur de la diversité) ;
- Apprentissage d'une langue avec des approches innovatrices et pratiques (ex. apprentissage d'une langue en lien avec un métier) ;
- Absence d'un dispositif en matière de la reconnaissance des acquis académiques et expériences favorisant l'employabilité ;
- Manque de suivi, d'accompagnement et de formations continues en milieu de travail (nouveaux arrivants et employeurs).

- Selon vous, quels sont les parties prenantes et les acteurs les plus importants dans nos communautés d'accueil et pourquoi ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Fournisseurs de services généraux ;
 - Fournisseurs de services à l'emploi ;
 - Entreprises/employeurs ;
 - Institutions de formation ;
 - Écoles ;
 - Etc.
- Selon vous, quels sont les principaux besoins des jeunes personnes réfugiées ? Quels sont les services à l'emploi gagnants à leur offrir et pourquoi ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Connaissances relatives aux exigences du travail et normes sociales pour faciliter leur intégration ;
- Accompagnement dans leur recherche d'emploi ;
- Acquisition d'une langue en complémentarité avec un métier ;
- Reconnaissance des acquis académiques et expérientiels ;
- Suivi et accompagnement en milieu de travail pour une période donnée (ex. 6 mois).

Annexe C : Guide d'animation auprès de jeunes personnes réfugiées francophones

- Selon votre expérience, quelle a été votre première réaction quand vous êtes arrivés dans votre communauté d'accueil de la région du Canada atlantique (NB, NÉ, ÎPÉ ou TNL) ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Votre premier contact avec les personnes de votre région d'accueil (ex. chaleur humaine, générosité des personnes, etc.) ;
 - Paysage de votre nouvel environnement et milieu de vie (écoles, infrastructures, routes, etc.) ;
 - Sentiment d'avoir une seconde chance pour améliorer votre qualité de vie et celle de votre famille ou proches ;
 - Vos souvenirs marquants de votre accueil (positifs ou négatifs).
- Qu'elles étaient pour vous, vos contraintes ou préoccupations avant votre arrivée à votre communauté d'accueil ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Défis associés à la langue de communication ;
 - Défis associés à votre établissement (logement, nourriture, transport, emploi, etc.)
 - Défis associés à votre niveau de scolarisation ;
 - Connaissance des emplois disponibles et le temps requis pour obtenir un emploi ;
 - Votre capacité à subvenir à vos besoins et ceux de votre famille ou proches.
- Quelles étaient vos attentes par rapport à votre communauté d'accueil ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Services généraux disponibles pour nouveaux arrivants (aide à l'installation) ;
 - Apprentissage d'une nouvelle langue ;
 - Services d'aide à l'employabilité disponibles (offres d'emploi disponibles, préparation de votre CV, préparation ou coaching pour une entrevue, etc.)
 - Scolarisation et intégration des enfants en milieu scolaire ;
 - Acceptation par votre communauté d'accueil aux plans personnel et professionnel ;
 - Reconnaissance des acquis académiques et expérientiels.
- Selon votre expérience, quels sont les obstacles rencontrés lors de votre intégration à votre communauté d'accueil dans la région du Canada atlantique (NB, NE, ÎPÉ ou TNL) relativement aux différents services offerts aux nouveaux arrivants par les fournisseurs de services, particulièrement les services à emploi.

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Nature des services offerts ;
- Connaissance et compréhension des services respectifs de chacun ;
- Accès aux services ;
- Duplication et complémentarité des services.

- Selon votre expérience, quelles sont les causes des écarts entre les services offerts et vos besoins en tant que jeunes personnes réfugiées ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Accès aux ressources ayant les connaissances et l'expérience pour livrer les services appropriés en lien avec vos besoins ;
 - Lourdeur des services ou processus (ex. reconnaissance des acquis, obtention d'un permis de travail, etc.) ;
 - Services offerts uniquement à des clientèles cibles excluant les groupes (ex. services disponibles en fonction de certains statuts) ;
 - Manque de suivi et d'accompagnement des services à l'emploi auprès des personnes réfugiées et leur entreprise d'accueil à court, moyen et long terme.
- Selon votre expérience en milieu francophone, quels sont les principaux blocages que vous avez rencontrés auprès des employeurs lors de votre recherche d'emploi ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Compréhension des cultures respectives ;
 - Appréhension à l'égard de vos connaissances et compétences pour exercer un métier ou une profession spécifique ;
 - Manque de connaissance relative aux réalités et aux vécus des personnes réfugiées ;
 - Désintérêt envers l'embauche d'un travailleur étranger ;
 - Barrière associée à la langue.
- Selon vous, quels sont les défis rencontrés par les nouveaux arrivants (et leur famille) au niveau de nos communautés d'accueil qui exercent une influence sur leur employabilité ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Accès à un logement abordable, un moyen de transport et des services de garderie ;
 - Valorisation de la diversité culturelle au sein de nos communautés tout particulièrement en milieu rural (dissiper les mythes, sensibiliser les gens, partager les faits et souligner la valeur de la diversité) ;
 - Apprentissage d'une langue avec des approches innovatrices et pratiques (ex. apprentissage d'une langue en lien avec un métier) ;
 - Employabilité soutenue par une reconnaissance des acquis académiques et expériences ;
 - Manque de suivi, d'accompagnement et de formations continues en milieu de travail.
- Selon votre expérience, quels sont les acteurs ou services qui ont été les plus importants dans votre communauté d'accueil pour favoriser votre installation, intégration, employabilité et rétention ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Personnes rencontrées ;
- Services obtenus (lesquels ?) ;
- Famille d'accueil ou parrainage ;
- Ouverture de la communauté d'accueil ;
- Ouverture de votre employeur ;
- Accès aux institutions de formation (collégiale ou universitaire) ;
- Services au sein des écoles ;
- Etc.

- Selon votre expérience, quelles sont les approches gagnantes que nous devrions privilégier dans le futur lors de l'accueil de jeunes personnes réfugiées ? Quels sont les services à l'emploi gagnants à leur offrir et pourquoi ?

Suggestion d'éléments pour alimenter la discussion :

- Sensibilisation et information relatives aux exigences du travail et normes sociales pour faciliter l'intégration ;
- Acquisition d'une langue en complémentarité (ou fusionner) à l'apprentissage d'un métier ;
- Suivi et accompagnement en milieu de travail pour une période donnée (ex. 6 mois) ;
- Accès à un service de mentorat.

Annexe D : Bilan des consultations à l'Île-du-Prince-Édouard

Déroulement des consultations

L'équipe a dressé un inventaire des organismes francophones et anglophones qui pourraient identifier des personnes réfugiées francophones dans la province. Un premier courriel à l'ensemble des groupes les invitait à faire suivre une invitation à une consultation à toute personne réfugiée qu'il pouvait connaître. Ensuite les organismes qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants ont reçu une invitation à une consultation en français portant sur l'offre de services aux personnes réfugiées francophones. Ces organismes en provenance de différentes communautés de l'IPÉ ont été invités à participer à une consultation le mercredi 15 mars 2023 au matin et les personnes réfugiées ont été invités à participer à une consultation en après-midi le même jour. De plus, l'équipe a interviewé un certain nombre d'autres individus clés afin d'identifier des personnes réfugiées et des enjeux propres à eux.

Prenant en considération leur disponibilité respective, les intéressés ont eu l'option de participer en présentiel ou par Zoom, ou encore, par l'entremise d'entretiens individuels. Au terme des contacts et suivis, 4 organismes et personnes réfugiées ont participé pour un total de 5 participantes et participants. La liste des organismes participants par province est présentée à l'annexe H. Par souci de protection de la vie privée, les noms des personnes réfugiées demeurent confidentiels.

Un document synthèse du *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (Phase 1)* a été préparé par les membres de l'équipe relatant les éléments contextuels issus de la recension des écrits et les principaux constats en découlant. Ce document a servi de toile de fond pour sensibiliser les participantes et participants aux réalités et besoins issus du travail de la phase 1 et préparer les guides d'entretien auprès des organismes et jeunes personnes réfugiées. Les guides ont été utilisés pour les consultations en présentiel, par Zoom et lors des entretiens individuels.

L'activité de consultation a débuté par une présentation sur la base du document synthèse ayant pour but de sensibiliser des participantes et participants aux résultats de la phase 1 du projet de recherche, et d'autre part, d'engager les discussions avec un cadre de référence commun. Par la suite, les questions formulées dans les guides ont servi à engager les pourparlers et les discussions.

Les faits saillants des rencontres ont été regroupés selon les thématiques des enjeux abordés lors des consultations.

Mise en contexte

Les études recensées au cours de la phase 1 du Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique révèlent la complexité de l'intégration économique des nouveaux arrivants et, de ce fait, indiquent que la valorisation de quatre catégories de capital est nécessaire afin d'assurer à bon terme cette dimension cruciale du processus d'immigration, soit le capital physique, le capital social, le capital humain et le capital d'ouverture. Le *capital physique* inclut des infrastructures comme les écoles, les services de transport en commun et les logements abordables. Le *capital social* désigne, entre autres, la langue parlée dans la région d'accueil, le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et les services offerts aux nouveaux arrivants. Le *capital humain* fait référence aux compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications qu'elles possèdent. Le *capital d'ouverture* d'une région porte sur les perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux

arrivants et de l'immigration en général. Les efforts pour l'intégration économique des nouveaux arrivants doivent tenir compte de ces différentes catégories de capital.

Les informations recueillies lors des consultations sont en lien avec ces 4 catégories de capital et reflètent parfois de perceptions et réalités divergentes. Les faits saillants reportés des consultations émanent de discussions autour des thèmes suivants : les besoins des jeunes personnes réfugiées, les services à l'emploi gagnants à offrir, les principaux défis ou barrières associés à la collaboration entre les divers fournisseurs et acteurs des communautés d'accueil, les écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées, les principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les jeunes personnes réfugiées et employeurs, les défis rencontrés par les jeunes personnes réfugiées en matière d'employabilité, les parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil et les services disponibles offerts aux jeunes personnes réfugiées en français versus ceux offerts en anglais.

Faits saillants des consultations par thème

Commentaires contextuels

- Il existe un cercle vicieux qui ne sert ni les besoins des jeunes personnes réfugiées ni les communautés francophones et qui fait que les objets de la Loi sur l'immigration ne sont jamais pleinement réalisés. La roue tourne comme suit :
 - il n'y a pas de service en français financé pour l'appui à l'établissement de personnes réfugiées, donc
 - peu de ces dernières sont orientées vers la communauté francophone, donc
 - les personnes réfugiées s'orientent vers la communauté anglophone, donc
 - les organismes francophones sont incapables de justifier un financement sous le programme d'appui au rétablissement.
- Jusqu'à maintenant les nouveaux arrivants à l'IPÉ sont principalement des travailleurs étrangers et des étudiants internationaux qui ont des plans établis en amont et leur statut leur permet d'avoir accès à certains services.
- Dans le cadre d'un projet de parrainage par le gouvernement ou encore par le privé, un plan s'élabore en amont. Les personnes réfugiées parrainées arrivent avec un plan établi et bénéficient d'un encadrement dès leur arrivée dans leur communauté d'accueil.
- La gestion des arrivées dans les communautés sans parrainage (ex. ceux du chemin Roxham) est plus complexe. Cette clientèle est très variée, a vécu des trajets très différents et a des besoins différents à certains égards. À titre indicatif, ils ont besoin d'aide pour les accompagner dans leurs démarches administratives relatives à la régularisation de leur statut de personne immigrante. Comme ils ont vécu des situations difficiles et des traumatismes, ils peuvent avoir des conditions de santé mentale et physique précaire.
- L'appui gouvernemental pour les demandeurs d'asile est très différent de celui pour les personnes immigrantes de la catégorie de personne réfugiée.

Besoins des jeunes personnes réfugiées

- Les participantes et participants s'entendent pour dire que tout comme les nouveaux arrivants, les personnes réfugiées au sein de leur communauté d'accueil cherchent un endroit sécuritaire où ils seront à l'aise sans se sentir en danger.
- Les personnes réfugiées ont besoin de repères pour répondre à leurs besoins primaires, notons entre autres : des informations sur les écoles, les services de garde et les services de santé ainsi qu'une certaine stabilité au niveau de leur emploi.

- Les besoins de repère et de sécurité passent inévitablement par un emploi stable plutôt qu'un emploi temporaire ou saisonnier qui occasionne des préoccupations qui rendent plus difficile l'adaptation.
- Les personnes immigrantes avec un emploi temporaire ou saisonnier vivent des situations difficiles. Ils se demandent s'ils vont pouvoir subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille, qui va payer leur logement et leur nourriture, et si les enfants vont pouvoir aller à l'école, etc.
- Lorsqu'une personne immigrante doit faire une demande d'asile et celle d'un permis de travail au même moment ou dans une période rapprochée, le temps d'attente peut être long. Entretemps, ils ne sont pas éligibles pour certains services (ex. les soins de santé).
- Bien que ce soit une priorité actuellement, la disponibilité des services de santé mentale est un défi de taille en particulier pour certaines personnes réfugiées qui arrivent avec un vécu lourd et des traumatismes, et parfois, des conditions de santé multiples. À cela s'ajoutent des problèmes de communication langagière qui ont une incidence directe sur la capacité d'adaptation, d'intégration et d'employabilité au sein de la communauté d'accueil.
- Le système scolaire est un lieu essentiel pour l'intégration des jeunes personnes réfugiées, la scolarisation étant une étape essentielle à réussir avant d'intégrer pleinement le marché de l'emploi.

Services à l'emploi gagnants

- Le programme *Il faut que ça grouille* vise les jeunes de 15 à 30 ans, peu importe leur statut (Canadien, personne réfugiée, etc.). Ce programme mise sur l'engagement citoyen. C'est un excellent programme pour se faire des contacts et s'acclimater. Il offre plusieurs fins de semaine de formation (200 heures par an). À ceci, s'ajoutent un projet de partenariat et une offre d'occasions de mentorat.
 - 200 heures sur une période d'un an ;
 - Selon les participants, le programme constitue un bon moyen de rencontrer d'autres personnes et organismes de sa communauté et de s'engager dans sa communauté
- À date, le service à l'emploi a été offert de façon sporadique ou bien par le biais d'ateliers thématiques, mais bientôt une plateforme en ligne financée par Immigration Canada et ouverte aux personnes réfugiées et aux nouveaux arrivants offrira plusieurs formations adaptées : préparation à des entretiens, culture de travail au Canada, etc. Le programme en ligne permet à la personne réfugiée de suivre à son propre rythme. Quoique le programme ne règle pas tout, initialement il offre une bonne base à laquelle pourraient s'ajouter des éléments.

Principaux défis associés à la collaboration entre les acteurs des communautés d'accueil

- Les organismes francophones ne reçoivent pas de financement d'IRCC pour l'accueil de personnes réfugiées, en l'occurrence il n'y a que rarement des personnes réfugiées qui s'adressent aux organismes francophones pour des services en français. Cette réalité constitue un défi, car l'anglais est privilégié au détriment du français. La personne réfugiée devrait pouvoir réussir un projet d'intégration express dans la communauté d'accueil de choix — majoritairement francophone ou majoritairement anglophone.
- Comme l'organisme reconnu par IRCC pour la gestion du Programme d'aide au rétablissement des personnes réfugiées est anglophone, les organismes francophones demeurent à l'attente d'informations sur les arrivées de personnes réfugiées francophones. Les deux groupes ont déjà travaillé de pair pour appuyer un client.

Écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées

- Une perception existe que les personnes réfugiées ne reçoivent pas les informations sur la vitalité des communautés d'expression françaises avant l'arrivée.
- Le nombre limité de personnes réfugiées francophones dans la province fait que les services disponibles ne sont pas toujours adaptés aux besoins des personnes réfugiées.
- Les participantes et participants s'entendent pour dire que les critères très précis pour l'accès à certains services sont l'une des causes des écarts observés entre les besoins et les services offerts.

Principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les jeunes personnes réfugiées et employeurs

- La pénurie actuelle facilite la recherche d'emploi.
- Certains employeurs n'annoncent pas les postes à pourvoir au sein de l'entreprise, préférant procéder au recrutement de façon informelle qui défavorise de nouveaux arrivants.

Défis rencontrés par les jeunes personnes réfugiées en matière d'employabilité

- Le système scolaire, et plusieurs organismes francophones appuient la maîtrise de l'employabilité des nouveaux arrivants par l'appui pour écrire des CV, des cours de langue, de l'accompagnement, etc.

Parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil

- Les participants valident la liste d'acteurs élaborée durant la première phase.
- *Personne immigrante elle-même; Membres de la communauté d'accueil; Services d'établissement; Organismes communautaires; Gouvernements; Institutions postsecondaires; Écoles; Entreprises privées*

Services disponibles offerts aux jeunes personnes personne réfugiées en français versus ceux offerts en anglais

- Comme les groupes francophones ne reçoivent pas de financement pour rendre des services spécifiquement aux personnes réfugiées, il y a une grande différence entre les services disponibles dans les deux langues officielles du pays.
- La communauté majoritaire bénéficie de services dans sa langue par la force de la présence de sa langue sur le territoire; en milieu minoritaire, les organismes doivent pallier cette pénurie de services dans sa langue.
- Il existe un fort lien entre la langue de l'accueil et le sentiment d'appartenance à une communauté.

Capacité d'accueillir plus de personnes réfugiées

- Au Québec, les arrivants du chemin Roxham ont mis un stress sur les services (aide sociale, services éducatifs, services de santé, etc.). Cette situation est tributaire d'une augmentation des demandes pour divers services et d'un manque de moyens, en l'occurrence, le rythme de la croissance n'a pu être absorbé. Si les provinces du Canada atlantique veulent accueillir de ces arrivants, il va falloir avoir un

plan en amont pour soutenir cette initiative avec des appuis financiers en matière de ressources humaines, physiques et financières.

- Dans le futur, si les personnes immigrantes — demandeurs d’asile, personnes réfugiées, personnes immigrantes irrégulières — arrivent sans plans établis, leur arrivée va occasionner un stress sur tout le système.

Annexe E : Bilan des consultations au Nouveau-Brunswick

Déroulement des consultations

L'équipe a dressé un inventaire des organismes francophones et anglophones en provenance de différentes communautés du Nouveau-Brunswick qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants. Ces derniers ont été invités à une consultation en français portant sur l'offre de services aux personnes réfugiées francophones. L'on invitait ces mêmes organismes à faire suivre une invitation à une consultation à toute personne réfugiée qu'il pouvait connaître. Ensuite les organismes qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants ont reçu une invitation à participer à une consultation le jeudi 16 mars 2023 au matin et les personnes réfugiées ont été invités à participer à une consultation en après-midi le même jour. De plus, l'équipe a interviewé un certain nombre d'autres individus clés et des personnes réfugiées afin d'identifier le plus grand nombre des personnes réfugiées possibles et des enjeux propres à elles.

Prenant en considération leur disponibilité respective, les intéressés ont eu l'option de participer en présentiel ou par Zoom, ou encore, par l'entremise d'entretiens individuels. La liste des organismes participants par province est présentée à l'annexe H. Par souci de protection de la vie privée, les noms des personnes réfugiées demeurent confidentiels.

Un document synthèse du *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (Phase 1)* a été préparé par les membres de l'équipe relatant les éléments contextuels issus de la recension des écrits et les principaux constats en découlant. Ce document a servi de toile de fond pour sensibiliser les participantes et participants aux réalités et besoins issus du travail de la phase 1 et préparer les guides d'entretien auprès des organismes et jeunes personnes réfugiées. Les guides ont été utilisés pour les consultations en présentiel, par Zoom et lors des entretiens individuels.

L'activité de consultation a débuté par une présentation sur la base du document synthèse ayant pour but de sensibiliser des participantes et participants aux résultats de la phase 1 du projet de recherche, et d'autre part, d'engager les discussions avec un cadre de référence commun. Par la suite, les questions formulées dans les guides ont servi à engager les pourparlers et les discussions.

Les faits saillants des rencontres ont été regroupés selon les thématiques des enjeux abordés lors des consultations.

Mise en contexte

Les études recensées au cours de la phase 1 du Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique révèlent la complexité de l'intégration économique des nouveaux arrivants et, de ce fait, indiquent que la valorisation de quatre catégories de capital est nécessaire afin d'assurer à bon terme cette dimension cruciale du processus d'immigration, soit le capital physique, le capital social, le capital humain et le capital d'ouverture. Le *capital physique* inclut des infrastructures comme les écoles, les services de transport en commun et les logements abordables. Le *capital social* désigne, entre autres, la langue parlée dans la région d'accueil, le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et les services offerts aux nouveaux arrivants. Le *capital humain* fait référence aux compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications qu'elles possèdent. Le *capital d'ouverture* d'une région porte sur les perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants et de l'immigration en général. Les efforts pour l'intégration économique des nouveaux arrivants doivent tenir compte de ces différentes catégories de capital.

Les informations recueillies lors des consultations sont en lien avec ces 4 catégories de capital et reflètent parfois de perceptions et réalités divergentes. Les faits saillants reportés des consultations émanent de discussions autour des thèmes suivants : les besoins des jeunes personnes réfugiées, les services à l'emploi gagnants à offrir, les principaux défis ou barrières associés à la collaboration entre les divers fournisseurs et acteurs des communautés d'accueil, les écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées, les principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les jeunes personnes réfugiées et employeurs, les défis rencontrés par les jeunes personnes réfugiées en matière d'employabilité, les parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil et les services disponibles offerts aux jeunes personnes réfugiées en français versus ceux offerts en anglais.

Faits saillants des consultations par thème

Commentaires contextuels

- Peu de personnes réfugiées s'intéressent à parler de leurs expériences, en particulier celles qui ont un passé lourd et pour qui le projet d'intégration au Canada est difficile.
- Les jeunes personnes réfugiées de la tranche d'âge de 15-20 ans se trouvent la plupart du temps à l'école où un certain pourcentage est sous-scolarisé.
- Les personnes réfugiées peuvent présenter des maladies graves dès leur arrivée et le système de santé local n'est pas toujours connaissant de ces maladies tropicales.
- Le trajet parcouru par les personnes réfugiées ajoute à leur stress et font vivre parfois des traumas supplémentaires à ceux vécus dans leur pays natal. Le système de santé est souvent mal équipé pour répondre à ces cas de traumatismes complexes.
- Les centres francophones pour les personnes réfugiées des régions de Chaleur et du Nord-ouest offrent des services depuis peu.
- Les gouvernements ne semblent pas acheminer les personnes réfugiées dans la province en fonction de la langue majoritaire des communautés par exemple des personnes réfugiées anglophones à Edmundston et des personnes réfugiées francophones à Saint-Jean.
- Les systèmes d'éducation peuvent être très différents d'un pays à l'autre. Il faut un certain moment d'ajustement pour les enfants, mais pour leurs parents aussi.
- Le roulement du personnel est important dans certains centres d'établissement, ce qui réduit la qualité des services rendus.
- Le système de financement d'IRCC ne favorise pas la mise en place de services centrés sur les besoins de personnes réfugiées.
- Certaines cultures cautionnent un niveau de violence familiale qui n'est pas la norme au Canada.
- Il faut éduquer toutes les personnes réfugiées sur leurs droits.
- Étant donné que le Nouveau-Brunswick est vendu comme une province bilingue, les attentes des personnes réfugiées sont qu'il est possible de vivre et travailler dans l'une des deux langues partout dans la province, mais ce qui n'est pas toujours le cas.

Besoins des jeunes personnes réfugiées

- Les personnes participantes s'entendent pour dire que tout comme les nouveaux arrivants, les personnes réfugiées au sein de leur communauté d'accueil cherchent un endroit sécuritaire où ils seront à l'aise sans se sentir en danger.
- Les personnes réfugiées ont besoin de services dans leur langue pour commencer leur intégration au Nouveau-Brunswick.

- Les besoins psychologiques comprennent :
 - Services en santé mentale
 - Soutien psychologique et des services d'intégration
 - Appui pour gérer leur vécu souvent semé de traumatismes
 - Activités sociales et communautaires, particulièrement avec des personnes qui ont vécu des expériences similaires
- Les besoins de base comprennent :
 - Transport
 - Logement de qualité pour la famille souvent nombreuse
- Les besoins de formation et d'employabilité comprennent :
 - Programmes de formation linguistique en anglais et cours d'alphabétisation en français
 - Cours de mise à niveau avec personne tutrice
 - Programme de compétences essentielles jumelé à un métier
 - Formation en compétences essentielles
 - Connaissance des normes et conduite en milieu scolaire et professionnel au Canada et provincial
- Appui à partir d'un mentorat efficace.
- Le système scolaire est un lieu essentiel pour l'intégration des jeunes personnes réfugiées et leurs familles, la scolarisation étant une étape essentielle à réussir avant d'intégrer pleinement le marché de l'emploi. Certaines personnes réfugiées ont trouvé la création de liens difficile pendant cette période parce qu'elles ne maîtrisaient pas suffisamment la langue anglaise ou le chiac pour jaser avec des collègues de classe.
- Il est toujours apprécié lorsqu'une personne réfugiée peut être accueillie par un compatriote de son pays d'origine.

Les services à l'emploi gagnants à offrir

- Les emplois d'été peuvent contribuer à la maîtrise du français, au réseautage et à l'acquisition de compétences d'employabilité comme dans des camps d'été de francisation.
- Certains employeurs offrent le service de transport aux personnes réfugiées.
- Le programme d'assurance-emploi offre un appui important pour les personnes réfugiées qui travaillent dans les emplois saisonniers.

Défis et barrières auxquels font face les personnes réfugiées

- Malgré les protections du français dans la province, il est toujours un défi de s'assurer que les personnes réfugiées francophones soient orientées vers des services en français et vers le système éducatif francophone.
- Compte tenu de l'importance de la l'éducation dans le marché d'emploi canadien, la sous-scolarisation affecte les chances de succès scolaire, collégial et universitaire.
- Certaines personnes réfugiées arrivent au Canada ayant complété un parcours académique exemplaire dans leur pays. La faiblesse des systèmes de reconnaissance des acquis dans les institutions postsecondaires, les associations professionnelles et dans le marché de travail a un grand impact sur le trajet de l'ensemble des membres de familles réfugiées.
- Les écoles francophones n'offrent pas suffisamment de cours de francisation, malgré une amélioration des services offerts aux parents allophones.
- Le transport en commun dans certaines villes et les déplacements entre villes demeure problématique pour les personnes réfugiées. Pour cette raison, les personnes réfugiées doivent demeurer près de leur emploi ayant comme effet un taux de cout de la vie non soutenable.

- Toutes les personnes réfugiées vivent un choc culturel pendant leur période d'établissement à leur communauté d'accueil, leur milieu d'étude ou leur milieu de travail.
- Les Canadiens sont gentils, mais ne sont pas reconnus pour offrir de l'aide sans que l'on demande. Généralement, les personnes réfugiées trouvent cela difficile.
- Toutes les personnes réfugiées doivent se confronter à la bureaucratie canadienne.
- Il serait bien de sensibiliser les employeurs à la réalité des personnes réfugiées : leur réalité actuelle et leur expérience de vie dans leur pays.
- Les employés des services d'établissement, des services de santé et de Travail NB ne donnent pas toujours les bonnes informations aux personnes réfugiées.
- Certaines personnes réfugiées vivent un choc psychologique lorsqu'elles commencent à gérer leurs traumatismes en particulier si la culture canadienne favorise une approche différente de celle prévue dans leur pays d'origine
- Les élèves et les personnes étudiantes apprennent souvent la langue d'usage locale avant les parents et sont sollicités par leurs parents pour agir d'interprète et de navigateur du système canadien.
- Souvent certains membres de la famille des personnes réfugiées demeurent dans leur pays d'origine, ce qui contribue à maintenir un niveau d'inquiétude persistant.
- La pénurie de services de garde peut empêcher les deux parents de travailler pour mieux subvenir aux besoins. Bien que souvent la maîtrise des langues leur donne un avantage sur le marché du travail, ce sont surtout les mères qui doivent demeurer au foyer.

Principaux défis associés à la collaboration entre les acteurs des communautés d'accueil

- Seuls deux organismes francophones reçoivent un financement d'IRCC pour l'accueil de personnes réfugiées. Ces deux groupes offrent des services depuis peu. Donc, les personnes réfugiées qui s'adressent aux organismes anglophones doivent dépendre essentiellement de bénévoles pour appuyer leur intégration communautaire et économique. La personne réfugiée devrait pouvoir réussir un projet d'intégration express dans la communauté d'accueil de choix — majoritairement francophone ou majoritairement anglophone.

Enjeux d'employabilité des jeunes personnes réfugiées

- Comme les personnes réfugiées qui sont sous-scolarisées sont peu attirées par les programmes scolaires de mise à niveau, leur employabilité souffre si la personne réfugiée n'a pas accès à un service de formation des adultes.
- La disponibilité des ateliers portant sur l'aide à l'emploi est importante.
- Selon le milieu du travail et la disponibilité de services gouvernementaux, la maîtrise des deux langues officielles peut être nécessaire dans plusieurs communautés néo-brunswickoises.
- Les personnes immigrantes dont leur niveau de langue stagne vivent des défis accrus d'employabilité.
- Les personnes réfugiées ne reçoivent pas l'occasion de maîtriser les deux langues officielles, ce qui les prive des meilleurs emplois disponibles.
- Si une personne réfugiée doit travailler pour subvenir à ses besoins de base, elle ne sera pas réceptive à l'apprentissage et au perfectionnement de la langue, ce qui aura des retombées tout au long de sa vie.

Écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées

- Lorsqu'une personne réfugiée francophone est reçue par un organisme anglophone, elle ne reçoit pas le même service qu'un anglophone. Elle doit apprendre l'anglais, se fier sur des bénévoles ou bien déménager.

- Il y a de meilleures possibilités d'emploi disponible aux personnes réfugiées qui parlent l'anglais.
- Il faut renforcer la qualité des services disponibles en langue française du gouvernement, notamment en santé, à Service NB et à Travail NB.
- L'école francophone nécessite un niveau de service et de ressources plus élevé que les écoles anglaises pour pallier la réalité minoritaire.
- En raison de la pénurie généralisée et des problèmes de connexion, souvent les personnes réfugiées ne peuvent pas voir de médecin.
- Dans les écoles, le regroupement des élèves en fonction de l'âge et non la capacité langagière peut favoriser l'insertion sociale, mais au détriment de l'apprentissage.

Parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil

- Les participants valident la liste d'acteurs élaborée durant la première phase.
 - *Personne immigrante elle-même ; Membres de la communauté d'accueil ; Services d'établissement ; Organismes communautaires ; Gouvernements ; Institutions postsecondaires ; Écoles ; Entreprises privées notamment,*
 - Services Canada et Services NB ;
 - Travail NB ;
 - Les centres communautaires ;
 - Les intervenants bénévoles francophones ;
 - Le CCNB
 - Les deux structures d'accueil francophones et les nombreux groupes anglophones.

Capacité d'accueillir plus de personnes réfugiées

- Tout comme ailleurs au pays, le Nouveau-Brunswick a accueilli des personnes réfugiées syriennes, afghanes et ukrainiennes.
- Les personnes intervenantes sont de l'opinion que la province peut recevoir plus de personnes réfugiées, mais on doit mettre en place de meilleurs services dans le domaine de la santé et dans les écoles. On devrait aussi faire passer les personnes réfugiées francophones par les organismes de la communauté francophone.
- Il faudra aussi mettre en place de nouvelles structures comme une cellule médicale pour évaluer leur état de santé (tests et vaccins) dès leur arrivée.
- Dans certaines régions, il faudra renouveler des infrastructures d'accueil.

Annexe F : Bilan des consultations en Nouvelle-Écosse

Déroulement des consultations

L'équipe a dressé un inventaire des organismes francophones et anglophones qui pourraient identifier des personnes réfugiées francophones dans la province. Un premier courriel à l'ensemble des groupes les invitait à faire suivre une invitation à une consultation à toute personne réfugiée qu'il pouvait connaître. Ensuite les organismes qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants ont reçu une invitation à une consultation en français portant sur l'offre de services aux personnes réfugiées francophones. Ces organismes en provenance de différentes communautés de la Nouvelle-Écosse ont été invités à participer à une consultation le mardi 21 mars 2023 au matin et les personnes réfugiées ont été invités à participer à une consultation en après-midi le même jour. De plus, l'équipe a interviewé un certain nombre d'autres individus clés afin d'identifier des personnes réfugiées et des enjeux propres à elles.

Prenant en considération leur disponibilité respective, les intéressés ont eu l'option de participer en présentiel ou par Zoom, ou encore, par l'entremise d'entretiens individuels. Au terme des contacts et suivis, 4 organismes et personnes réfugiées ont participé pour un total de 4 participantes et participants. La liste des organismes participants par province est présentée à l'annexe H. Par souci de protection de la vie privée, les noms des personnes réfugiées demeurent confidentiels.

Un document synthèse du *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (Phase 1)* a été préparé par les membres de l'équipe relatant les éléments contextuels issus de la recension des écrits et les principaux constats en découlant. Ce document a servi de toile de fond pour sensibiliser les participantes et participants aux réalités et besoins issus du travail de la phase 1 et préparer les guides d'entretien auprès des organismes et jeunes personnes réfugiées. Les guides ont été utilisés pour les consultations en présentiel, par Zoom et lors des entretiens individuels.

L'activité de consultation a débuté par une présentation sur la base du document synthèse ayant pour but de sensibiliser des participantes et participants aux résultats de la phase 1 du projet de recherche, et d'autre part, d'engager les discussions avec un cadre de référence commun. Par la suite, les questions formulées dans les guides ont servi à engager les pourparlers et les discussions.

Les faits saillants des rencontres ont été regroupés selon les thématiques des enjeux abordés lors des consultations.

Mise en contexte

Les études recensées au cours de la phase 1 du Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique révèlent la complexité de l'intégration économique des nouveaux arrivants et, de ce fait, indiquent que la valorisation de quatre catégories de capital est nécessaire afin d'assurer à bon terme cette dimension cruciale du processus d'immigration, soit le capital physique, le capital social, le capital humain et le capital d'ouverture. Le *capital physique* inclut des infrastructures comme les écoles, les services de transport en commun et les logements abordables. Le *capital social* désigne, entre autres, la langue parlée dans la région d'accueil, le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et les services offerts aux nouveaux arrivants. Le *capital humain* fait référence aux compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications qu'elles possèdent. Le *capital d'ouverture* d'une région porte sur les perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux arrivants et de l'immigration en général. Les efforts pour l'intégration économique des nouveaux arrivants doivent tenir compte de ces différentes catégories de capital.

Les informations recueillies lors des consultations sont en lien avec ces 4 catégories de capital et reflètent parfois de perceptions et réalités divergentes. Les faits saillants reportés des consultations émanent de discussions autour des thèmes suivants : les besoins des jeunes personnes réfugiées, Défis et barrières auxquels font face les personnes réfugiées, les principaux défis ou barrières associés à la collaboration entre les divers fournisseurs et acteurs des communautés d'accueil, les écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées, les parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil.

Faits saillants des consultations par thème

Commentaires contextuels

- Il existe un cercle vicieux qui ne sert ni les besoins des jeunes personnes réfugiées ni les communautés francophones et qui fait que les objets de la Loi sur l'immigration ne sont jamais pleinement réalisés. La roue tourne comme suit
 - il n'y a pas de service en français financé pour l'appui à l'établissement de personnes réfugiées, donc
 - peu de ces dernières sont orientées vers la communauté francophone, donc
 - les personnes réfugiées s'orientent vers la communauté anglophone, donc
 - les organismes francophones sont incapables de justifier un financement sous le programme d'appui au rétablissement.
- Peu de personnes réfugiées s'intéressent à parler de leurs expériences, en particulier celles qui ont un passé lourd ou pour qui le projet d'intégration au Canada est difficile.
- Un grand nombre d'élèves allophones sont des personnes réfugiées.
- Les jeunes personnes réfugiées de la tranche d'âge de 15-20 ans se trouvent la plupart du temps à l'école où un certain pourcentage est sous-scolarisé. Les populations très sous-scolarisées ont un taux de décrochage plus élevé que la norme.
- De plus en plus de jeunes personnes réfugiées sont dirigées vers les écoles francophones.
- La communauté de Chéticamp et des environs s'est mobilisée à l'égard de la venue de familles syriennes. Les organismes communautaires ont joué un rôle important pour appuyer le comité d'accueil.
- La municipalité de Clare gère présentement une initiative de communauté accueillante.
- En particulier en région rurale, l'arrivée de personnes réfugiées doit faire l'objet d'une planification soignée.
- Plusieurs voies existent qui mènent vers le statut de personne réfugiée au Canada. Les participants ont souligné les suivantes :
 - Le Canada choisit une personne sur la liste établie par l'Organisation des Nations Unies dans un camp de réfugiés ;
 - Une personne arrive en tant que passager clandestin sur une porte-conteneurs au port de Halifax ou par une autre entrée irrégulière dans la province comme demandeur d'asile pour ensuite cheminer vers le statut de personne réfugiée ;
 - Une personne au Canada sur un permis d'étude, soit pendant ses études ou pendant la période de travail postdiplôme, demande l'asile au Canada pour ensuite cheminer vers le statut de personne réfugiée.
- Les personnes réfugiées francophones reçoivent moins de services d'appui que celles qui maîtrisent l'anglais. Certains services présentement rendus en français le sont par le Halifax Refugee Client qui n'en a pas l'obligation légale.
- Le manque de services en français jumelé à la petite taille de certaines communautés culturelles fait que plusieurs personnes réfugiées partent de la province.

Besoins des jeunes personnes réfugiées

- Les participantes et participants s'entendent pour dire que tout comme les nouveaux arrivants, les personnes réfugiées au sein de leur communauté d'accueil cherchent un endroit sécuritaire où ils seront à l'aise sans se sentir en danger.
- Les personnes réfugiées tentent de rattraper le temps perdu et ont besoin de moyens financiers pour répondre à ses besoins.
- Les besoins psychologiques comprennent :
 - Services en santé mentale
 - Soutien psychologique et des services d'intégration
 - Appui pour gérer leur vécu souvent semé de traumatismes
 - Activités sociales et communautaires, particulièrement avec des personnes qui ont vécu les mêmes expériences
- Les besoins de base comprennent :
 - Transport
 - Logement abordable pour la famille souvent nombreuse
- Les besoins de formation et d'employabilité comprennent :
 - Programmes de formation linguistique en anglais
 - Formation en compétences essentielles
 - Connaissance des normes et conduite en milieu scolaire et professionnel au Canada et provincial
- Appui à partir d'un mentorat efficace.
- Le système scolaire est un lieu essentiel pour l'intégration des jeunes personnes réfugiées et leurs familles, la scolarisation étant une étape essentielle à réussir avant d'intégrer pleinement le marché de l'emploi.
- Les demandeurs d'asile reçoivent moins d'appui que les personnes réfugiées.
 - Ils reçoivent un appui du ministère de services sociaux et non d'IRCC ;
 - Ils ne sont pas éligibles aux services financés par IRCC ;
 - La majorité des services aux demandeurs d'asile sont offerts par des bénévoles.

Défis et barrières auxquels font face les personnes réfugiées

- Malgré les excellentes relations entre les organismes, il est toujours un défi de s'assurer que les personnes réfugiées francophones soient orientées vers des services en français et vers le système éducatif francophone.
- Compte tenu de l'importance de la l'éducation dans le marché d'emploi canadien, la sous-scolarisation affecte les chances de succès scolaire, collégial et universitaire.
- Il faut assurer un soutien efficace avec un retrait progressif afin de rendre autonomes les jeunes personnes immigrantes.
- Il faut bien préparer le terrain avant l'arrivée de la personne réfugiée et faire une transition graduelle suite à son arrivée ;
- Il peut être difficile pour le jeune de développer un réseau d'appui et de contacts pendant la période d'établissement initiale.
- Malgré les progrès, il faut toujours porter une attention particulière aux préjugés à l'égard des personnes nouvellement arrivées dans la province (particulièrement en milieu rural).

Principaux défis associés à la collaboration entre les acteurs des communautés d'accueil

- Les organismes francophones ne reçoivent pas de financement d'IRCC pour l'accueil de personnes réfugiées, en l'occurrence il n'y a que rarement des personnes réfugiées qui s'adressent aux organismes francophones pour des services en français. Cette réalité constitue un défi, car l'anglais est privilégié au détriment du français. La personne réfugiée devrait pouvoir réussir un projet d'intégration express dans la communauté d'accueil de choix — majoritairement francophone ou majoritairement anglophone.
- Comme l'organisme reconnu par IRCC pour la gestion du Programme d'aide au rétablissement des personnes réfugiées est anglophone, les organismes francophones demeurent à l'attente d'informations sur les arrivées de personnes réfugiées francophones.
- Afin d'assurer l'ouverture d'esprit présent dans la province, il serait intéressant de préparer et de présenter des récits et des histoires à succès d'intégration dans les communautés.
- Il existe une discrimination à l'intérieur des communautés culturelles des personnes réfugiées arrivées par des voies régulières à l'égard des demandeurs d'asile.
- Les personnes réfugiées en particulier celles de l'Afrique, subsaharienne ou magrébine, sont confrontées à un racisme systémique lors de la recherche de logement et de l'emploi.

Enjeux d'employabilité des jeunes personnes réfugiées

- Comme les personnes réfugiées qui sont sous-scolarisées sont peu attirées par les programmes scolaires de mise à niveau, leur employabilité souffre si la personne réfugiée n'a pas accès à un service de formation des adultes qui est axé sur les compétences essentielles.
- Un certain pourcentage des personnes réfugiées francophones sont très bien scolarisées, mais le nombre d'employeurs francophones est très restreint (CSAP et FANE).
- La disponibilité des ateliers portant sur l'aide à l'emploi est importante.

Écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées

- Il faut mieux distinguer entre les différents profils (nouveaux arrivants, personnes immigrantes et personne réfugiée, demandeur d'asile) afin de pouvoir adapter les services.
- Il y a souvent des failles au niveau des compétences interculturelles de la part des bénévoles qui font l'accueil et l'intégration des personnes réfugiées.
- L'intégration des personnes réfugiées est plus complexe pour les nouveaux arrivants (manque de financement)
- L'appui auprès des personnes immigrantes est un travail de longue haleine qui nécessite du temps et un suivi continu.
- Besoins en counseling et mentorat sont de prime importance et le système de santé ne répond pas entièrement à la demande.
- Immigrant Services Association of Nova Scotia (ISANS) fourni un appui pour les services de garde des enfants lorsque les parents réfugiés sont en formation linguistique en anglais, mais le même appui n'existe pas pour les personnes suivant la formation linguistique en français.
- Les occasions de bénévolat permettraient aux jeunes personnes réfugiées d'intégrer plus rapidement leur communauté d'accueil.

Parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil

- Les participants valident la liste d'acteurs élaborée durant la première phase.
- *Personne immigrante elle-même; Membres de la communauté d'accueil; Services d'établissement; Organismes communautaires; Gouvernements; Institutions postsecondaires; Écoles; Entreprises privées notamment,*
 - Les centres scolaires et communautaires dans les régions francophones ;
 - La communauté d'accueil de Clare
 - Écoles du CSAP et des municipalités
 - Université Sainte-Anne
 - Immigration Service of Nova Scotia
 - Organismes communautaires, comme la Fédération des jeunes francophones de la Nouvelle-Écosse
 - Halifax Refugees Clinic où, par coïncidence, la directrice est bilingue

Capacité d'accueillir plus de personnes réfugiées

- Les intervenants sont de l'opinion que la province peut recevoir plus de personnes réfugiées.

Annexe G : Bilan des consultations à Terre-Neuve-et-Labrador

Déroulement des consultations

L'équipe a dressé un inventaire des organismes francophones et anglophones qui pourraient identifier des personnes réfugiées francophones dans la province. Un premier courriel à l'ensemble des groupes les invitait à faire suivre une invitation à une consultation à toute personne réfugiée qu'il pouvait connaître. Ensuite les organismes qui ont pour mandat de desservir les nouveaux arrivants ont reçu une invitation à une consultation en français portant sur l'offre de services aux personnes réfugiées francophones. Ces organismes qui ont tous leur siège social à Saint-Jean offrent des services un peu partout dans la province. L'équipe a invité chaque groupe à déléguer des représentants du personnel ou des bénévoles à participer à une consultation le mardi 21 mars 2023 au matin. En après-midi le même jour, une séance de consultation réservée aux personnes réfugiées a eu lieu. De plus, l'équipe a interviewé un certain nombre d'autres individus clés afin d'identifier des personnes réfugiées et des enjeux propres à elles.

Prenant en considération leur disponibilité respective, les intéressés ont eu l'option de participer en présentiel ou par Zoom, ou encore, par l'entremise d'entretiens individuels. Au terme des contacts et suivis, organismes et personnes réfugiées ont participé pour un total de 4 participantes et participants. La liste des organismes participants par province est présentée à l'annexe H. Par souci de protection de la vie privée, les noms des personnes réfugiées demeurent confidentiels.

Un document synthèse du *Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique (Phase 1)* a été préparé par les membres de l'équipe relatant les éléments contextuels issus de la recension des écrits et les principaux constats en découlant. Ce document a servi de toile de fond pour sensibiliser les participantes et participants aux réalités et besoins issus du travail de la phase 1 et préparer les guides d'entretien auprès des organismes et jeunes personnes réfugiées. Les guides ont été utilisés pour les consultations en présentiel, par Zoom et lors des entretiens individuels.

L'activité de consultation a débuté par une présentation sur la base du document synthèse ayant pour but de sensibiliser des participantes et participants aux résultats de la phase 1 du projet de recherche, et d'autre part, d'engager les discussions avec un cadre de référence commun. Par la suite, les questions formulées dans les guides ont servi à engager les pourparlers et les discussions.

Les faits saillants des rencontres ont été regroupés selon les thématiques des enjeux abordés lors des consultations.

Mise en contexte

Les études recensées au cours de la phase 1 du Projet de recherche sur les services d'établissement à l'emploi des jeunes personnes réfugiées francophones au Canada atlantique révèlent la complexité de l'intégration économique des nouveaux arrivants et, de ce fait, indiquent que la valorisation de quatre catégories de capital est nécessaire afin d'assurer à bon terme cette dimension cruciale du processus d'immigration, soit le capital physique, le capital social, le capital humain et le capital d'ouverture. Le *capital physique* inclut des infrastructures comme les écoles, les services de transport en commun et les logements abordables. Le *capital social* désigne, entre autres, la langue parlée dans la région d'accueil, le sentiment d'appartenance des nouveaux arrivants à la culture d'accueil et les services offerts aux nouveaux arrivants. Le *capital humain* fait référence aux compétences des personnes immigrantes et, en particulier, leurs connaissances, leurs expériences de travail et les qualifications qu'elles possèdent. Le *capital d'ouverture* d'une région porte sur les perceptions des citoyens de la communauté d'accueil à l'égard des nouveaux

arrivants et de l'immigration en général. Les efforts pour l'intégration économique des nouveaux arrivants doivent tenir compte de ces différentes catégories de capital.

Les informations recueillies lors des consultations sont en lien avec ces 4 catégories de capital et reflètent parfois de perceptions et réalités divergentes. Les faits saillants reportés des consultations émanent de discussions autour des thèmes suivants : les besoins des jeunes personnes réfugiées, les services à l'emploi gagnants à offrir, les principaux défis ou barrières associées à la collaboration entre les divers fournisseurs et acteurs des communautés d'accueil, les écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées, les principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les jeunes personnes réfugiées et employeurs, les défis rencontrés par les jeunes personnes réfugiées en matière d'employabilité, les parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil et les services disponibles offerts aux jeunes personnes réfugiées en français versus ceux offerts en anglais.

Faits saillants des consultations par thème

Commentaires contextuels

- Les participants ont l'impression que beaucoup de personnes réfugiées arrivent dans la province. Le gouvernement du Canada indique que c'est la province qui en reçoit le plus au Canada atlantique. Cependant, selon certains, les francophones représentent moins de 1 pour cent du nombre total.
- Les perceptions divergent quant à l'information fournie aux personnes réfugiées avant leur arrivée et dans les premiers jours au Canada. Un certain nombre de familles de personnes réfugiées francophones disent ne pas avoir reçu des informations sur l'existence de la communauté francophone. Ces familles ont inscrit leurs enfants dans les écoles anglaises ou sont parties de la province.
- Certains participants ont expliqué qu'Affaires mondiales considère les facteurs suivants lorsqu'elle identifie une ville
 - Capacité générale de la province à accueillir des personnes réfugiées
 - Capacité de la ville de Saint-Jean à accueillir en fonction des cibles d'établissement et les besoins particuliers de la personne réfugiée, c.-à-d. des besoins de santé et la présence de relations familiales.
- Dans le cadre d'un projet de parrainage par le gouvernement ou encore par le privé, un plan s'élabore en amont. Les personnes réfugiées parrainées arrivent avec un plan établi et bénéficient d'un encadrement dès leur arrivée dans leur communauté d'accueil.
- Les relations entre les groupes d'établissement anglophone et francophone sont bonnes, mais dépendent des individus en place. IRCC n'oblige pas de relation formelle entre les deux groupes et le roulement du personnel du côté francophone exige un suivi continu.
- La francophonie est très peu présente sur les outils promotionnels du gouvernement et des groupes anglophones d'accueil des personnes réfugiées. Le français n'est pas également évident que l'anglais lors de l'accueil à l'aéroport et dans l'affichage. Ce manque de visibilité a un impact important sur l'intégration des personnes réfugiées dans la communauté francophone.
- On note que les gens de la province sont gentils et polis, mais pas accueillants.
- La gestion de COVID a eu un impact négatif sur la capacité des organismes d'accueillir des personnes réfugiées.

Besoins des jeunes personnes réfugiées

- Les participantes et participants s'entendent pour dire que tout comme les nouveaux arrivants, les personnes réfugiées au sein de leur communauté d'accueil cherchent un endroit sécuritaire où ils seront à l'aise sans se sentir en danger. C'est le logement qui passe avant la recherche d'emploi.
- Les personnes réfugiées ont besoin de repères pour répondre à leurs besoins primaires, notons entre autres : des informations sur les écoles, les services de garde et les services de santé ainsi qu'une certaine stabilité au niveau de leur emploi.
- Les besoins de repère et de sécurité passent inévitablement par un emploi stable plutôt qu'un emploi temporaire ou saisonnier qui occasionne des préoccupations qui rendent plus difficile l'adaptation.
- Le système scolaire est un lieu essentiel pour l'intégration des jeunes personnes réfugiées, la scolarisation étant une étape essentielle à réussir avant d'intégrer pleinement le marché de l'emploi. Comme certaines personnes réfugiées sont très sous-scolarisées, une intégration réussie exige l'accès aux professionnels du domaine de l'éducation dans chaque école où se trouvent des personnes réfugiées.
- Peu importe leur langue d'origine, plusieurs personnes réfugiées souhaitent connaître la communauté francophone et la langue française.

Services à l'emploi gagnants

- Les services comme de *speed jobbing* et des salons d'emploi permettent aux personnes réfugiées d'entrer directement en communication avec des employeurs potentiels.
- Des formations pratiques comme la préparation aux entretiens d'embauche, la préparation des CV et la sensibilisation au monde du travail canadien semblent appréciées des personnes réfugiées.
- Quant à eux, les employeurs participent à des formations interculturelles.

Principaux défis associés à la collaboration entre les acteurs des communautés d'accueil

- La collaboration est bonne entre les acteurs francophones en raison des tables de concertation qui existent.
- Les organismes francophones ne reçoivent pas de financement d'IRCC pour l'accueil de personnes réfugiées, en l'occurrence il n'y a que rarement des personnes réfugiées qui s'adressent aux organismes francophones pour des services en français. Cette réalité constitue un défi, car l'anglais est privilégié au détriment du français. La personne réfugiée devrait pouvoir réussir un projet d'intégration express dans la communauté d'accueil de choix — majoritairement francophone ou majoritairement anglophone.
- Comme l'organisme reconnu par IRCC pour la gestion du Programme d'aide au rétablissement des personnes réfugiées est anglophone, les organismes francophones demeurent à l'attente d'informations sur les arrivées de personnes réfugiées francophones. Les deux groupes ont déjà travaillé de pair pour appuyer un client.
- Le roulement du personnel contribue aux défis de maintenir une approche de collaboration en tout temps.
- La taille de la communauté francophone limite le travail bénévole qui peut se faire.

Écarts entre les services offerts et les besoins des personnes réfugiées

- Une perception existe que les personnes réfugiées ne reçoivent pas les informations sur la vitalité des communautés d'expression françaises avant l'arrivée.
- Les écoles francophones n'ont pas le droit d'admettre des élèves non francophones.
- Compte tenu du petit nombre de personnes réfugiées francophones qui rencontre les organismes francophones dans la province, les services disponibles ne sont pas toujours adaptés aux besoins des personnes réfugiées.
- Les personnes participantes s'entendent pour dire que le financement de l'accès aux services en fonction du statut de la personne immigrante accroît les écarts observés entre les besoins et les services offerts.
- Le transport en commun est problématique en villes et les déplacements entre villes sont coûteux.
- L'accès à certains services essentiels en français du gouvernement provincial peut nécessiter une intervention avant l'offre de service (permis de conduire).

Principaux blocages rencontrés en milieu de travail par les jeunes personnes réfugiées et employeurs

- La pénurie actuelle facilite la recherche d'emploi.
- Aucun service postsecondaire francophone ne travaille à la reconnaissance des acquis.

Défis rencontrés par les jeunes personnes réfugiées en matière d'employabilité

- La disponibilité de professionnels de l'éducation dans les écoles francophones contribue à la difficulté de scolariser les jeunes personnes réfugiées.
- La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Parties prenantes et acteurs les plus importants des communautés d'accueil

- Les participants valident la liste d'acteurs élaborée durant la première phase.
 - *Immigrant lui-même ; Membres de la communauté d'accueil ; Services d'établissement ; Organismes communautaires ; Gouvernements ; Institutions postsecondaires ; Écoles ; Entreprises privées.*

Services disponibles en français versus ceux offerts en anglais

- Comme les groupes francophones ne reçoivent pas de financement pour offrir des services spécifiquement aux personnes réfugiées, il y a une grande différence entre les services disponibles dans les deux langues officielles du pays.
- La communauté majoritaire bénéficie de services dans sa langue par la force de la présence de sa langue sur le territoire ; en milieu minoritaire, les organismes doivent pallier cette pénurie de services dans sa langue.
- Il existe un fort lien entre la langue de l'accueil et le sentiment d'appartenance à une communauté.

Capacité d'accueillir plus de personnes réfugiées

- Tous s'entendent pour dire que la réalité du marché du travail incite le gouvernement à accepter plus de personnes réfugiées pour pallier les défis démographiques.
- Terre-Neuve-et-Labrador est vue positivement en raison de la rapidité de mise en place des services et l'ouverture des employeurs à embaucher les personnes réfugiées particulièrement dans les domaines de construction et de l'agriculture. Il n'est pas le lieu de prédilection pour tous en raison de la petite taille de certaines communautés.
- Bien que l'appui gouvernemental aux demandeurs d'asile soit très différent de celui consenti aux personnes immigrantes de la catégorie de personne réfugiée et en dépit de la grande variété de trajets d'arrivée de cette clientèle, les personnes participantes croient que hormis le logement, la province pourra accueillir plus de personnes réfugiées.
- Bon nombre de personnes réfugiées déménagent de la province, mais les services sont maintenus grâce aux ententes en place entre les divers partenaires du programme canadien d'aide à la réinstallation.

Annexe H : Organismes et jeunes personnes réfugiées consultés par province

Province	Organisme	Nombre de représentant. e. s
Île-du-Prince-Édouard	Coopérative d'intégration francophone	3
	Communauté accueillante Évangéline	1
	RDÉE — IPE	1
	Collège de l'Île	3
	Carrefour de l'Isle Saint-Jean	1
	Commission scolaire de langue française	2
	Service d'immigration du gouvernement provincial	1
Nouveau-Brunswick	Association Multiculturelle Région Chaleur	2
	Restigouche Multiculturel Association	1
	Centre de ressources pour nouveaux arrivants Nord-ouest	4
	Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des personnes immigrantes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick (CAFI)	4
	Centre communautaire Saint-Anne, Fredericton	1
	Miramichi Regional Multicultural Association	3
	ARCF — Centre communautaire Samuel de Champlain Saint-Jean	4
	AMINA	2
	Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	1
	Opportunités NB	1
	SANB	1
	Association multiculturelle du Grand Moncton	1
	YMCA — Saint-Jean	1

Province	Organisme	Nombre de représentant. e. s
Nouvelle-Écosse	Conseil scolaire acadien provincial	1
	FANE — Immigration francophone Nouvelle-Écosse	2
	Université Sainte-Anne	4
	École NDA	1
	Halifax Refugee Clinic	1
	Accès Justice Access (AJEFNE)	2
	NSPEI Anglican Diocese	1
	Rainbow Refugee Association of NS	1
	Universalist Unitarian Church of Halifax	1
	Communauté accueillante de Clare	1
Terre-Neuve-et-Labrador	FFTNL — Compas	2
	Conseil scolaire provincial francophone (CSAP)	1
	Horizons TNL	2
	Association of New Canadians NL	1
	Communauté accueillante de Labrador City-Wabush	1

Au NB, 10 jeunes personnes réfugiées francophones ont participé au processus de consultation.